



INTERNET
HAUTE PERFORMANCE

INTEGRATEUR
RESEAUX & TELECOMS

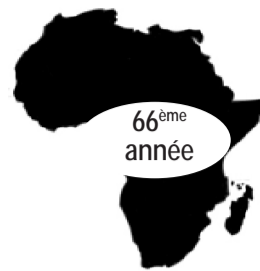
INGENIERIE
INFORMATIQUE

RADIOCOMMUNICATION &
SECURITE ELECTRONIQUE

OFIS

IT. Services. People. You trust.

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3840 du Mardi 27 Novembre 2018 - 66^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse

Sainte-Rita de Tchiloulou

(Diocèse de Pointe-Noire)



Page 9

Réflexion

La faillite de l'enseignement au Congo, un danger pour les enfants des pauvres

(P.5)

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Mettons tous fin à la violence contre les femmes!

(P.4)

Editorial

Leçons de train

47^e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo

La jeunesse et son identité au centre d'une réflexion approfondie

Les évêques du Congo posant avec le nonce apostolique à l'ouverture des travaux
(P.8)



Congo

La République célèbre ses 60 ans, le 28 novembre

(P.3)



Abbé Fulbert Youlou

Assemblée nationale: questions orales avec débats



Accablé, le Gouvernement campe sur des promesses

(P.3)

Clément Mouamba

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, BP: 14771
Tél. (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU : P200511 0002540126
E-mail : moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

GANMA HOLDING
Société A Responsabilité Limitée
AU CAPITAL DE : UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: Centre-ville Poto-poto, Pizzeria Centrale, Immeuble ARC 2ème étage
BRAZZAVILLE
RCCM CG-BZV-01-2018-812-00077

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 22 octobre 2018 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto en date du 29 octobre 2018, sous Folio 200/5 n°1751, il a été constitué une société dénommée GANMA HOLDING dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée

Capital: 1.000.000 F CFA

Siège: Brazzaville Centre-ville Poto-poto, Pizzeria Centrale, Immeuble ARC 2ème étage

Objet: Acquisition immobilière et prise de participation dans les sociétés; Montage de projet;

toutes opérations de construction et de chaudronnerie en général, de maîtrise d'œuvre et d'exécution, d'audit technique et de contrôle d'exploitation, toutes opérations de négoce de tous produits notamment industriels, matériels, outillages, accastillages, équipements, toutes opérations de transport et d'organisation logistique, conseil dans tous les secteurs d'activités auprès des entreprises publiques et privées, prestation de services dans toutes activités liées au bureau, d'étude, import-export

Durée: 99 années.

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°CG-BZV-01-2018-B 13-000103 du 09 novembre 2018.

Gérance: Monsieur NDIAYE Lath Amadou Ndoumbe est Gérant-Statutaire de la Société.

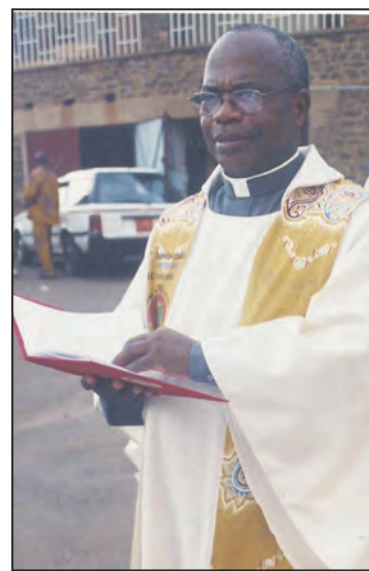
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

IN MEMORIAM

A l'occasion du 12^e anniversaire depuis que l'Abbé François De Paul Moundanga a rejoint l'Eternel, notre Dieu, nous prions d'intercéder auprès de l'Eternel, afin que la paix règne dans le pays. Notre amour envers toi demeure intact.

Ton cadet J. NZIHOU



SEACOR WORLDWIDE INC.- CONGO BRANCH

Succursale du Congo de la société, Seacor Worldwide Inc.
Société de droit de l'Etat du Delaware, Etats Unis d'Amérique,
Ayant son siège social sis au 160, Greentree Drive Suite 101, Dover, DE, US 19904
Adresse des bureaux de la succursale : Boulevard du Havre, Visage Orostom,
Concession Interioc
RCCM CG/PNR/13/ B 1068

Aux termes du consentement écrit à l'unanimité du Conseil d'Administration de la société du 12 juin 2018, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, le 9 juillet 2018, sous le répertoire n°129/2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le août 3 2018, sous le n°5950, folio 142/ 24, les administrateurs de la société Seacor Worldwide Inc., propriétaire de la succursale Seacor Worldwide Inc.-Congo Branch ont notamment décidé, de changer l'adresse de la succursale qui était établie en République du Congo, à Pointe-Noire, au Boulevard du Havre, Visage Orostom, Concession Interioc, B.P.1068, et de le transférer à l'adresse suivante:

Appartement 501, Immeuble Nana Résidence, Centre-Ville, derrière la Radio Pointe-Noire, Pointe-Noire, République du Congo

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 25 août 2018, sous le numéro 18 DA 2698, et l'inscription modificative de l'immatriculation de la succursale au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire a été constatée sous le numéro M2/ 18-1993.

Pour avis,
Le Responsable

COMMUNIQUE RADIO-DIFFUSE

Le Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoit et LANDZE Edgard réalisera la vente aux enchères publiques des équipements reformés de l'OMS Représentation Régionale de l'Afrique, Cette vente concerne: une voiture berline Peugeot 407, des pièces détachées neuves de véhicule Toyota, du Matériel de bureaux, des ordinateurs reformés, du matériel électroménager, des matériaux de construction, des climatiseurs, des évaporateurs horizontaux, des générateurs et plusieurs autres articles.

La voiture mise en vente est sous-douane.

- DATE: le premier (01) décembre 2018,

- LIEU: Enceinte de l'OMS Représentation Régionale de l'Afrique, sise cité du Djoué.

- HEURES: Dix (10) heures précises

LA VISITE de la voiture et de tous

les autres biens mis en vente a lieu:

Du lundi 26 novembre 2018 jusqu'au vendredi 30 novembre 2018, de 09 heures à 15 heures à l'adresse sus indiquée.

Toute personne intéressée à participer à ladite vente est priée de payer avant la vente, afin d'obtenir un numéro de participation, une caution remboursable ou déductible de:

- 500 000 FCFA pour la voiture ;
- 200 000 FCFA pour les autres articles.

Pour effectuer l'enregistrement ou pour toutes informations complémentaires, contactez

Maitres :
- **ESSEBO Benoit,**
Tél: 05 551 07 22/ 06 634 70 27
- **LANDZE Edgard,**
Tél : 05 558 75 85/ 06 665 23 41

Fait à Brazzaville,
le 23 novembre 2018

Le Commissaire - priseur

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU
+ De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

M. Christophe Diambou, Mme Thérèse Dembolo, Mme Micheline Diambou, Mme Jeanine Diambou, les enfants Diambou, Mme Diambou née Kaoudi Moundélé Virginie, Mme Gertrude Maboueta, toute la famille Diambou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis, connaissances et à Air France



Congo, le décès de leur frère, père, oncle, mari et beau-fils, **Jean René Diambou, ancien Directeur Administratif et Financier d'Air France Congo, le jeudi 22 novembre 2018 aux Etats-Unis d'Amérique.**

La date et le lieu des obsèques seront communiqués ultérieurement.

TERRAIN A VENDRE

A Siafoumou «terre jaune» en allant vers Tchibala (Pointe-Noire).
Contact:
06 601 95 96

PARCELLE A VENDRE

AU QUARTIER MOUTABALA (MFILOU-NGAMABA)
CONTACT:
Tél: 06 944 07 44

Congo

La République célèbre ses 60 ans, le 28 novembre

Ce mercredi 28 novembre 2018, le Congo va célébrer le 60ème anniversaire de la proclamation de la République. En effet, le territoire du Moyen-Congo, sous colonisation française, est devenu République le 28 novembre 1958, deux mois après le référendum constitutionnel du 28 septembre 1958, où le Congo s'était illustré, à une écrasante majorité (99%), pour le «Oui» en faveur de la Communauté proposée par le président français, le général Charles De Gaulle. La cérémonie de commémoration aura lieu à la Place de la République (ex rond-point CCF), à Brazzaville, sous le patronage du chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso. Elle sera placée sous le thème: «Dans le travail et l'effort soutenus, bâtissons une République forte, unie et prospère».

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, Isidore Mvoubi de l'Assemblée nationale, le premier ministre Clément Mouamba, des membres du Gouvernement, des parlementaires, des corps constitués nationaux, le corps diplomatique, des chefs militaires et de nombreuses personnalités vont y prendre part. La cérémonie sera animée par «Les Bantous de la capitale», un orchestre créé en août 1959. Le point central de cette solennité sera le discours sur l'éloge de la République qui sera prononcé. En rappel, c'est en 2010 que le Gouvernement avait décrété le 28 novembre jour férié, pour commémorer la proclamation de la République. Il faut dire qu'après les événements de 1963 ayant abouti au renversement du premier régime congolais, l'anniversaire de la Ré-

publique n'était plus célébré. Seule la date du 15 août est restée célèbre et elle s'est même confondue avec les événements du 15 août 1963, pendant le régime du parti unique. Même la Conférence nationale souveraine de 1991 ne s'était pas souvenue de cette date pour la replacer parmi les repères importants de l'histoire du pays. Pour ce 60ème anniversaire, outre le discours d'éloge de la République, le chef de l'Etat va, comme à l'accoutumée, procéder à la décoration d'un échantillon de personnalités qui se sont distinguées dans leur domaine. Très sobre, la cérémonie ne dure généralement pas plus d'une heure. Tout commence par la levée des couleurs nationales. Un hommage sera rendu aux pères fondateurs qui, dès la genèse de la République, ont décidé que cette



La proclamation de la République par Fulbert Youlou (au centre)

dernière devait être portée par un mot d'ordre, une règle d'action, une dynamique de mobilisation dont le travail devait être le pilier majeur. C'est ainsi qu'a été conçue la devise officielle de la République du Congo: «Unité-travail-progrès». En plaçant la République sous le sceau du travail, les pères fondateurs avaient fait le pari de l'essentiel. En ce sens que le travail permet de construire un individu, de bâtir les sociétés et de permettre aux individus de s'élever dans la société. De 1958 à aujourd'hui, les autorités ont-elles pu assurer à la communauté nationale, des acquis indéniables qui sont de réelles promesses de développement et

de progrès? On est loin du compte, particulièrement en ces temps de crise et de récession. De notre avis, la seule remède pour surmonter la crise et juguler la récession actuelle, c'est le travail entendu comme une combinaison de toutes les valeurs positives de notre société, notamment: la conscience, la responsabilité, la rigueur, la probité, le respect de la chose publique. Tout le contraire de la paresse, de l'inconscience et du laxisme.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Assemblée nationale: questions orales avec débats

Accablé, le Gouvernement campe sur des promesses

Une fois de plus, le Gouvernement a été acculé et accablé par les députés. La séance des questions orales avec débats qui s'est tenue le jeudi 22 novembre 2018 sera sans nul doute celle qui va marquer la 14^e législature de l'Assemblée nationale qui compte à son actif 5 mois d'arriérés de paiement des émoluments. Est-ce cela qui explique le «mordant» des élus? En tout cas, les débats étaient houleux. Ils portaient sur la gouvernance, la décentralisation qui a maille à prendre son envol au Congo, la grève à l'Université Marien Nguabi, l'éducation, l'agriculture, etc.



Les membres du Gouvernement

Ils étaient près de 22 députés à poser des questions. Ils voulaient comprendre pourquoi, malgré le dispositif juridique, la décentralisation a du mal à trouver sa place dans le pays. «Elle est loin d'être efficace», a dit l'un des députés. La concurrence déloyale qui affecte la société Saris Congo à cause de l'entrée frauduleuse du sucre sur le marché congolais; le rançonnement des véhicules opéré par les gendarmes et policiers exigeant des taxes farfelues sur le trajet Loutété-Pointe-Noire; la grève à l'Université Marien Nguabi qui perdure depuis bientôt 3 mois; la dette intérieure, la situation exacte d'Ecair et du CFCO; l'affaire Chacona; le chômage des jeunes et le livre sur le génocide des Laris au Congo: tels sont les différents sujets qui ont donné des sueurs froides aux membres du Gouvernement. Son chef, Clément Mouamba, dans ses réponses, a reconnu que la décentralisation n'était pas en marche. «Il n'y a pas de craintes à la mettre en marche, mais simplement des difficultés de financements. Le pays se retrouve avec des ressources financières amaigrées qui ne lui permettent pas de la mettre en marche», a-t-il avoué, tout en laissant entendre qu'un ou deux mois seront payés d'ici la fin de l'année dans les collectivités locales.

Sur le drame de Chacona qui avait entraîné la mort de 13 jeunes, le premier ministre a reconnu la responsabilité de l'Etat. Il a rappelé que le Gouvernement a assuré les obsèques des victimes. S'agissant de la grève à l'Université Marien Nguabi, Clément Mouamba a fait remarquer que la situation financière du pays ne permet pas de payer correctement les agents de cette alma mater. «Chaque fois que la paie se fait, on s'arrange à ce que l'Université et le CHU soient payés», a-t-il signifié. Prenant à partie les syndicalistes, Clément Mouamba pense que ceux-ci ont durci leur mouvement et rompu le dialogue avec la tutelle. Ils exigent un changement d'interlocuteur, suite aux accusations portées à leur égard par le ministre de l'Enseignement supérieur. Chose que le premier ministre a refusé pour la simple raison, selon lui, que Bruno Jean Richard Itoua est très compétent. «Nous sommes un Gouvernement solidaire. Objectivement, nous gérons l'Université avec des difficultés. S'ils ne sont pas payés, ce n'est pas parce que c'est une mauvaise volonté. Et, nous n'avons pas besoin d'une année blanche. En plus, les arriérés de salaires ne sont pas une exclusivité de l'Université Marien Nguabi», s'est-il défendu. Interpellé sur les fonds alloués à

l'agriculture de 2002 à 2017, le ministre Henri Djombo a évoqué le chiffre de 168 milliards 532 millions de F.Cfa. Parmi les réalisations faites de cet argent, il a, entre autres, cité la création du Fonds de soutien à l'agriculture qui, malheureusement, n'a pas eu de succès à cause de l'argent prêté auprès de certaines personnalités qui ont du mal à le rembourser jusqu'à aujourd'hui; la mécanisation agricole avec la mise en place des centres d'exploitation des machines agricoles qui ne sont pas également opérationnels; la création à coût de milliards de deux villages agricoles à Nkouo et Imvoubi qui n'existent plus que de nom et qui n'ont pas atteint leurs objectifs. Au vu des sommes décaissées, le ministre d'Etat a estimé que les résultats obtenus sont faibles. Pour lui, la faute revient à ce que «nous n'avions pas disposé d'assez de moyens pour lancer l'agriculture. Cette situation doit nous amener à tirer les leçons franches», a dit Henri Djombo. Acculé sur la situation de Saris-Congo qui connaît actuellement des difficultés à cause de la concurrence déloyale qui affecte sa production avec l'entrée frauduleuse du sucre et le commerce illicite du sucre

sur le marché congolais, le ministre Alphonse Claude N'Silou a, d'entrée de jeu, affirmé que le Gouvernement ne délivre pas de licence d'importation de sucre. Il a appelé l'entreprise à revoir sa politique de marketing pour rendre ses produits plus compétitifs. «Il faut créer plusieurs Saris pour que les Congolais aient du sucre à un prix plus bas comme nous l'avons fait dans le secteur du ciment», a-t-il suggéré. Le ministre Charles Richard Mondjo, de la défense nationale, s'est justifié sur la présence de barricades et les taxes illicites et farfelues que prennent les gendarmes et policiers sur le tronçon Pointe-Noire-Loutété. Pour lui, ce qui se passe ne doit pas être assimilé à des barricades, mais plutôt des points de contrôle établis par la Force publique contre la délinquance routière. «Ce qui est qualifié de taxes farfelues est souvent la contrepartie du monnayage des infractions au code de la route. Il y a un corrompé et un corrompu. Cela dit, si ces actes sont avérés, ils sont contraires à l'éthique et à la déontologie. Par conséquent, ils sont passibles de sanctions à la réglementation en vigueur. Nous punissons nos agents», a martelé le ministre de la défense.

Editorial

Leçons de train

Les déclarations du Gouvernement et les indices indiquent que le trafic sur la voie ferrée pourrait reprendre à brève échéance. Des premiers convois ont roulé sur une voie qui a souffert; des travaux ont été réalisés sur les ouvrages dynamités. Le train va reprendre et cela ne pourra faire que du bien. La fin de deux années de folie décrétée par un personnage trouble, et seul, ayant prétendu avoir lutté pour son pays en paralysant son économie. Deux années au cours desquelles, je ne suis pas sûr que celui-là même qui s'est donné le grade de chef d'une rébellion sans cause, ait tiré un autre bénéfice que la joie de figurer sur les photos. La reprise du chemin de fer nous invite toutefois à méditer sur au moins trois leçons à tirer.

La première est qu'on ne peut pas laisser un enfant jouer avec des allumettes. Caresser dans le sens du poil et ménager un homme dont on ne sait pas jusqu'à point il est opposant ou opportuniste n'apporte rien à une nation par ailleurs assaillie par une crise à laquelle on attribue les causes les plus diverses. Les esprits sont fragiles et toutes les initiatives, même les mieux intentionnées, sont vues comme forcément entachées d'irrégularités. Dans un tel contexte, il y en a qui peuvent succomber à la tentation de s'accrocher à un pyromane et espérer éteindre un incendie. Si c'est la capacité de nuisance de l'aventurier qui a sévi dans le Pool qui devait être éprouvée, le résultat est là: il a fait ce qu'il a voulu sans faire avancer une quelconque cause de cohésion nationale.

La deuxième leçon est que la voie ferrée est la colonne vertébrale de notre économie. S'en prendre à elle et la paralyser auraient dû nous mobiliser davantage contre les causes qui l'ont mutilée et mise à genoux. Pendant deux ans, nous avons cherché des solutions alternatives, parfois dans l'indifférence. Et la traque du principal responsable de cet état n'a pas été la préoccupation. Aujourd'hui que le trafic s'appête à reprendre, est-on assuré que demain, malgré les menaces et les accords de paix (qui ne sont d'ailleurs pas les premiers!), celui-là qui est seul à en avoir tiré bénéfice ne sera pas de nouveau repris de l'envie de dynamiter les ponts, de mutiler des gares et de saccager les vergers des populations? Le meilleur frein à ces lubies homicides devrait être national, c'est-à-dire de tous. Enfin, la troisième leçon à tirer, elle doit l'être par le CFCO lui-même. Il s'est habitué à traiter les voyageurs comme des moins que rien. Les deux ans où la route a suppléé la paralysie du train ont montré qu'il y a une autre manière de voyager. Le Congolais s'est désormais habitué à l'idée de partir à l'heure, de changer de moyen de transport quand il le veut, de ne pas attendre indéfiniment sans information un hypothétique passage de convoi. Les bus, tous aussi confortables les uns que les autres, ont induit une autre mentalité de plus de confiance. Un contrôleur de bus ne s'amuserait pas à insulter un voyageur!

Est-ce un mal pour un bien? La reprise du chemin de fer et le renouveau des mentalités pourraient être les seuls «gains» à tirer de la léthargie dans laquelle un irresponsable l'a plongé. A nous désormais de tirer de cette expérience une nouvelle vision et de conforter une manière autre face à un patrimoine. Si celui-ci est national - et il l'est -, c'est donc que nous ne pouvons pas le laisser en abandon entre les mains d'un personnage qui prétend gagner plus de paix et de démocratie en abattant des safoutiers. Ou en infligeant des coups de plat d'une machette à des paysans inertes.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Il a demandé aux populations et aux usagers de la route de dénoncer de telles pratiques. «Un numéro vert, le 117 est fonctionnel, pour recevoir leurs doléances. Nos populations ne doivent pas subir, il faut qu'elles résistent à tous ces agents véreux», a dit Charles Richard Mondjo. Très attendu sur la question de l'Université, le ministre Bruno Jean Richard Itoua s'est plus contenté des réponses données par le premier mi-

nistre sur la question. Néanmoins, il a tenu à préciser qu'il n'y aura pas d'année blanche. «Si nous avons rattrapé l'année dernière, après 4 mois de grève, nous espérons que cette année, nous n'irons pas jusqu'à 4 mois. Nous avons la capacité académique d'achever très rapidement l'année académique», a-t-il rassuré.

C.Y.Ng

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Mettons tous fin à la violence contre les femmes!

Le 25 novembre, c'est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Oui, c'est la Journée contre les violences faites aux femmes, instaurée par l'ONU le 17 décembre 1999 par sa Résolution 54-134. Cette date a, en effet, été choisie en hommage aux trois sœurs Mirabel, combattantes contre la dictature de Rafael Trujillo en République Dominicaine, brutalement assassinées le 25 novembre 1960.

Mettons tous fin à la violence à l'égard des femmes, car nous avons tous un rôle à jouer aussi bien dans la prévention que dans l'élimination.

Pour parler de cette Journée, mettons l'accent sur les Violences basées sur le genre (VBG). Soulignons, tout d'abord, que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes définit les violences basées sur le genre comme «Toute forme de violence subie par une personne à cause de ses vulnérabilités et/ou de son sexe».

Le saviez-vous? Il existe 3 catégories de violences basées sur le genre:

1) Violences sexuelles: Selon l'OMS, violences sexuelles renvoient à «Tout acte sexuel, commentaires ou avances d'ordre sexuel non voulus, ou actes de trafic à l'encontre de la sexualité par l'usage de la force ou par menace, par toute personne, quelle que soit sa relation avec la victime, dans tout contexte».

Dans violences sexuelles, on retrouve exploitation sexuelle et abus sexuels.

- Exploitation sexuelle: Commerce sexuel ou prostitution forcée/contrainte en échange de ressources matérielles, de services et d'assistance, ciblant habituelle-

ment des femmes ou des jeunes filles hautement vulnérables, qui ne peuvent subvenir à leur besoins essentiels et/ou à ceux de leurs enfants.

- Abus sexuels: Intrusion physique de nature sexuelle, par la force ou dans des conditions inégales ou coercitives.

2. Violences domestiques: La violence domestique également désignée violence familiale ou conjugale est une forme de violence liée au genre. Elle survient quand un partenaire intime ou un membre familial ou ex-partenaire ou un conjoint utilise un modèle de comportements abusifs: violence physique, coercition, menace, intimidation et abus des règles pour maintenir l'autre partenaire sous leur pouvoir et contrôle.

Elle survient aussi dans le cadre des relations familiales entre adultes et enfants. Parmi les exemples de violences domestiques, on peut compter: coups et blessures, menaces, étouffement, injures, humiliation, inceste, isolement, espionnage, mariage forcé/précoce.

3. Violences institutionnelles: La violence institutionnelle est une violence commise par des personnes ayant autorité sur des personnes particulièrement vulnérables. Il s'agit de toute action commise dans ou par une institution, ou



Chancelle Bilampassi Moutsati

toute absence d'action qui cause à l'individu une souffrance physique ou psychologique inutile et/ou qui entrave son évolution intérieure. On pourrait citer en exemple, d'une part, les lois discriminatoires et, d'autre part, le non-respect des engagements signés sur la protection des droits de l'homme, mais surtout les inégalités entre hommes et femmes concernant l'accès aux revenus, à la terre, l'éducation, la santé et autres services sociaux. Qui peuvent en être les victimes?

- Femmes/jeunes filles;
 - Personnes avec handicap;
 - Communautés déracinées;
 - Personnes âgées;
 - Groupes ou personnes vulnérables;
 - Enfants associés aux groupes armés;
 - Hommes/Jeunes garçons.
- Qui peuvent en être des auteurs?
- L'Etat, la population, contingents de l'ONU, Forces armées, groupes armés, etc.

En dehors des catégories de violences basées sur le genre, il existe également des typologies de violences sexuelles à combattre. Les types de violences sexuelles sont le viol, le harcèlement sexuel, la traite des personnes, la prostitution forcée, la grossesse forcée et les mutilations génitales féminines.

Appréhendons les notions de violences basées sur le genre!

- Viol: Acte de pénétration (même légère) non consensuelle du vagin, de l'anus ou de la bouche avec le pénis ou une partie du corps. Le viol comprend les fellations forcées, les pénétrations digitales, ainsi que la pénétration du vagin ou de l'anus avec un objet.

-Harcèlement sexuel: C'est le fait de soumettre une personne à des avances sexuelles incessantes et agaçantes, à des actes et paroles répétés non désirés ayant connotation sexuelle et se déroulant dans un contexte de rapport inégal.

-Agression sexuelle: Toute forme de contact sexuel non consensuel qui n'aboutit pas ou ne s'accompagne pas de la pénétration.

-Traite de personne: Vente ou commerce d'êtres humains, recrutement, transport, transfert, facilitation ou réception de personnes avec l'utilisation de la force ou de coercition ou abus de pouvoir ou de l'état de vulnérabilité pour obtenir le consentement ou pour contrôler une autre personne à des fins d'exploitation, d'activités sexuelles forcées.

Luttons tous contre les violences basées sur le genre!

Chancelle BILAMPASSI MOUTSATI

Comite PCT du district de l'île Mbamou

Elu président, André Nyanga Elenga appelle les militants à mutualiser les énergies

La première session extraordinaire du comité PCT du district de l'île Mbamou s'est tenue le samedi 24 novembre 2018, à Lissanga, sous la direction de Gabriel Ondongo, président fédéral du PCT de Brazzaville. A l'issue de cette session, le député André Nyanga Elenga a été élu président du comité PCT de l'île Mbamou. Un secrétariat de 7 membres a été également mis en place.

Cette session qui avait pour but de mettre en place les instances du comité PCT de

l'île Mbamou, a été aussi la réponse au besoin exprimé par les militants et sympathisants de réviser leurs structures intermédiaires et de base démembrées au fil du temps, suite au décès du président du comité PCT de l'île Mbamou et au déplacement de certains membres. Malheureusement, cette situation n'est pas propre au comité PCT de l'île Mbamou, car il y a quelques temps, le président de la Fédération PCT de Brazzaville était amené à consacrer les changements d'hommes à la tête de certaines structures démembrées de Madibou et de Talangai. «Ici, la démarche est la même; elle répond à nos exigences statutaires et à nos textes réglementaires, et non pas à une sorte de chasse à l'homme», a expliqué Gabriel Ondongo.



André Nyanga Elenga

Il a rappelé la nécessité de cohésion au sein de ce Comité et l'esprit de partage, de sagesse militante, aux fins de ne pas créer des frustrations inutiles, «qui très tôt pourraient nuire au fonctionnement du comité», a-t-il ajouté.

Pour lui, ce qui importe le plus, c'est la capacité pour «les militants de choisir les camarades les plus méritants, gage d'une meilleure organisation du comité en vue de l'efficacité attendue».

Gabriel Ondongo a indiqué que l'île Mbamou est un comité particulier de par la place qu'elle occupe au plan politique. Pour la simple raison que les populations ont toujours confié leurs sièges aux candidats du PCT, aux élections législatives et locales», a-t-il affirmé.

Tout en félicitant le président du comité élu, ainsi que les membres du secrétariat nouvellement promus, Gabriel Ondongo les a exhortés à prendre la mesure de leurs responsabilités en mettant toujours en avant les intérêts du parti. «C'est cela le sens premier du militantisme qui est un engagement à la fois individuel et collectif de servir le peuple».

Le président élu, André Nyanga Elenga, a remercié les militants pour la confiance qui lui a été faite, en l'élisant à la tête du comité. Il a invité chaque membre du secrétariat à apporter sa pierre à l'édifice en vue de mutualiser les énergies et relever ensemble les grands défis qui les attendent pour assurer à leur parti «des victoires plus éclatantes».

Pascal AZAD DOKO

Union africaine

Les jeunes volontaires initiés à la gestion de la chose publique

Une centaine de jeunes venus de différents pays membres de l'Union africaine (UA), dans le cadre de la 9^e session de formation pré-déploiement des jeunes volontaires de l'UA, ont été édifiés le 23 novembre 2018, à Kintélé, sur l'engagement des jeunes en politique. Deux députés congolais, Antoine Bienaimé Obam'Ondon (PCT) et Jérémie Sylvain Lissouba (UPADS), ont été les principaux orateurs de ces échanges interactifs.

partagée. Il s'agit, entre autres, des réformes constitutionnelles visant à faire participer les jeunes dans les sphères de décision comme l'abaissement de l'âge de candidature aux élections législative et présidentielle.

En initiant ces rencontres de la jeunesse panafricaine depuis 2010, les chefs d'Etat et de Gou-

En présence de la commissaire de l'Union africaine pour les ressources humaines, la science et la technologie, Sarah Anyang Agbor et du directeur de cabinet de la ministre de la Jeunesse, Mathieu Mouloungui, les échanges ont tourné autour des élections en Afrique, le rôle des femmes en politique, le panafricanisme, la responsabilité sociale des jeunes, l'unité nationale, etc. L'objectif poursuivi est de préparer ces jeunes pour une intervention réfléchie dans les multiples crises qui secouent l'Afrique. La recherche des solutions par le dialogue et le consensus reste l'une des approches à faire valoir, ont notifié les orateurs.

Ainsi, les jeunes doivent s'impliquer dans la gestion de la chose publique avec responsabilité et faire preuve de subtilité d'esprit. Pour cela, les qualités de leadership, de persuasion, d'intégrité et de rassembleur sont de mise. Retraçant leur parcours de jeunes parlementaires, les deux orateurs, Antoine Bienaimé Obam'Ondon, député de la deuxième circonscription électorale de Gamboma, dans les Plateaux, et Jérémie Lissouba, député de la première



Les jeunes volontaires de l'Union africaine

circonscription électorale de Dolisie, dans le Niari, ont montré aux jeunes volontaires la nécessité de s'engager en politique et surtout les différents défis qu'ils doivent surmonter.

Les orateurs ont, par ailleurs, amené ces jeunes à comprendre leur rôle clé dans le développement du continent suivant l'esprit de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. La contribution du Congo pour l'atteinte des objectifs de cette vision panafricaniste a été

vernement de l'Union africaine espèrent mettre en place une pépinière de futurs dirigeants capables de mieux comprendre les enjeux de l'Afrique moderne. Possédant des profils différents, ces jeunes volontaires seront par la suite déployés dans tous les pays de l'UA pour effectuer un stage dans leur domaine respectif.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, BP: 14771

Tél. (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60

NIU: P2005110002540126

E-mail : moussoundajeana@gmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO

GROUPE OUF HOLDING

En sigle «G.O.H-S.A.U»

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général

Siège social : 189, rue Komono quartier Petit chose Talangai.

BRAZZAVILLE

RCCM CG-8ZV-01-2018-815-00005

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 15 octobre 2018 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Talangai en date du 22 octobre 2018, sous Folio 186/4 n°348, il a été constitué une société dénommée GROUPE OUF HOLDING dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme: Société Anonyme Unipersonnelle

Capital: 10.000.000 Francs CFA

Siège: Brazzaville, 189, rue Komono, quartier Petit chose, Talangai.

Objet: Gestion et contrôle des entreprises; Vente des médicaments; Construction; transport; Hôtellerie; Agropastorale; Enseignement privé, formation professionnelle.

Durée: 99 années.

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-8ZV-01-2018-815-00005 du 02 novembre 2018.

Dirigeant: Monsieur Uriel Franck OKOUA, en qualité d'Administrateur Général. Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Assemblée nationale

Les députés sont partis à l'abordage

Les questions orales avec débats au Gouvernement ont été un véritable moment de vérité. Majorité comme opposition ont vu leurs élus aller à l'attaque, sans langue de bois.

Le député Nkouka a démenti le ministre du Commerce. Pour lui, il y a du sucre de mauvaise qualité qui rentre frauduleusement au Congo. «*Saris fait des pertes. Ses magasins sont bondés de sucre qu'elle n'arrive plus à écouter convenablement. Si vous croyez qu'on ramasse des choses pour venir vous les dire ici, mettons en place une commission d'enquête parlementaire et allons à Saris vérifier*», a-t-il déclaré.

Dans la mise en œuvre de la décentralisation, le député Bandzani qui répondait au premier ministre a estimé qu'il y a plutôt un manque de volonté. «*La raison sur les financements seule ne suffit pas, parce que nous avons eu entre 2003 et 2013 des excédents budgétaires, rien n'a marché*», a-t-il expliqué.

Répliquant sur la question de la grève à l'Université Marien Ngouabi, le député Zoniaba a estimé que le premier ministre doit prendre les choses en main. «*Les gens reconnaissent en vous une certaine ouverture dans les négociations. Vous savez qu'on ne peut pas commander aux hommes si on ne fait pas preuve d'une certaine modestie. Créer les conditions pour ramener les syndicalistes sur la table des négociations*», a-t-il suggéré.

Tout en reconnaissant les efforts déployés par le Gouvernement sur le drame de Chacona, Jérémie Lissouba a souhaité qu'ils

soient redoublés et que l'on regarde en profondeur ces questions. «*Nous parlons souvent de civisme, de patriotisme, de lutte contre les antivaleurs et même d'Etat de droit. Mais que peuvent vouloir dire ces mots si nous-mêmes ne sommes pas capables de protéger les libertés et droits de nos concitoyens? Quel message transmettons-nous aux jeunes générations sur la République, le civisme patriotique et sur nos valeurs communes et collectives?*», s'est-il interrogé.

Pour Pascal Léyinda, le Gouvernement fait du surplace; il n'y arrive pas, il est frileux. «*Le pays ne peut pas être gouverné par des promesses. Dites au peuple congolais que vous êtes incapables de gérer les entreprises*», a-t-il dit au premier ministre.

Lui emboitant le pas, Honoré Sayi, s'exprimant sur le livre «*Le génocide des Laris au Congo*», pense qu'on devrait cesser d'infantiliser les Congolais, «*On devrait lire ce qu'il a écrit. Dans ce pays, le concept de génocide n'est pas nouveau. Le général Dabira a écrit un livre blanc sur le génocide de Lissouba, il n'y avait pas eu de propagande. Certaines choses, il faut les laisser mourir d'elles-mêmes. J'exhorte nos collègues Congolais à ne pas regarder cela autant que nous ne regardions pas le livre de Dabira à l'époque. Il faut l'oublier. Si nous revenons pour faire les commentaires autour des su-*

jets qui sont très bas, c'est nous qui nous rabaissons. Cessez d'infantiliser les Congolais. Nous sommes un peuple mûr et quand un peuple est mûr, il doit lire pour comprendre de lui-même. En voulant conjurer un mal, on produit soi-même un mal quelque fois plus grand que celui-là», a-t-il affirmé.



Les députés

Critiquant la note circulaire signée par les ministres des enseignements primaire et professionnel, Blaise Ambeto a marqué son indignation. «*Une administration ne peut pas prendre un texte qui soit contresigné par une ONG, une association qui n'a pas encore obtenu le statut d'association d'utilité publique. Comment peut-elle consigner une note administrative? Ce n'est pas normal. On n'a jamais interdit aux parents d'élèves d'accompagner l'Etat en matière d'éducation. L'école ne doit pas être la source de financement. On ne peut pas profiter de l'école pour financer le fonctionnement d'une associa-*

tion. Un établissement scolaire ne doit pas financer le fonctionnement d'une autre administration. L'école, c'est la pédagogie et dans cette répartition, l'école n'a que 100 F.Cfa, l'Association des parents d'élèves et étudiant du Congo (APEEC) 5%, les directions départementales ont 5%, les bénévoles ont 60%. Comment faire circuler une telle note dans un Etat respectueux. Ne faisant pas ce qu'on a fait l'année dernière pour le Pool. Nous savons que l'école était en crise, que l'école ne fonctionnait pas bien, mais curieusement en fin d'année, c'est l'un des meilleurs départements sur le plan scolaire. Comment ça s'est passé? Comment les enfants qui ne sont pas correctement enseignés peuvent-ils réussir mieux que ceux qui étaient enseignés? Ne faisons pas comme ça».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Réflexion

La faillite de l'enseignement au Congo, un danger pour les enfants des pauvres

Combien vaut la vie d'un enfant congolais de classe moyenne? Quel est l'équivalent monétaire des rêves de réussite que chaque famille congolaise à revenu modéré envisage au profit de sa progéniture? Combien coûte le respect auquel un enfant a droit en matière d'éducation?

Voilà certaines questions qui préoccupent quotidiennement plusieurs parents d'élèves embarrassés par les grosses difficultés auxquelles l'enseignement primaire, secondaire et universitaire doit faire face aujourd'hui. De nombreuses injustices et frustrations qui émanent des questions liées à l'enseignement et qui en disent long et ne cessent actuellement de susciter la colère et le désarroi.

L'initiative du ministre Anatole Collinet Makosso sur la nécessité d'impliquer les parents d'élèves et d'autres acteurs publics et privés... est appréciée favorablement par les uns et critiquée sévèrement par les autres. Pourtant, on voit bien qu'elle va permettre de résoudre beaucoup de problèmes et de sauver, tant soit peu, l'image de l'école congolaise. Selon une source ministérielle, les montants de contribution parentale sont fixés au maximum, par an, à : «*15.000 francs CFA pour les classes de terminale et de 3ème, soit 10.000 francs CFA pour la contribution parentale et 5.000 francs CFA pour les examens ; 7.000 francs CFA pour les classes de CM2, soit 5.000 francs pour la contribution parentale et 2.000 francs CFA pour le CEPE*».

Le pouvoir politique étant aussi

l'art de la gestion symbolique, dans pays comme le Congo où les divisions naturelles et artificielles s'étalent si facilement au grand jour, il est de bon aloi que ce genre de décision soit soutenu par les acteurs politiques de tous les bords, notamment ceux de la mouvance présidentielle, mais aussi par les responsables des organisations de la société civile œuvrant dans le cadre de l'enseignement particulièrement, pour éviter toutes sortes de instrumentalisation et de spéculation.

Il n'est pas impossible d'engager un débat profond, sérieux, constructif et serein sur cette question importante, et non celui qui a pris dernièrement l'allure d'une chasse à l'homme à l'hémicycle au point de ressembler à des règlements de compte entre politiciens ou à la politique du «ôte-toi là que je m'y mette». En effet, cette question est fondamentale car elle concerne l'avenir de tous les enfants congolais scolarisés, quel que soit le statut social de leurs parents ou leur niveau de dénuement matériel.

Oculter les difficultés auxquelles l'enseignement est confronté actuellement ne serait que de la démagogie, du populisme de bas étage ; une volonté délibérée de paralyser l'enseignement primaire

et secondaire.

Dans le contexte de crise politique, économique et sociale comme celle que le Congo est en train de vivre, ce qui compte d'abord, c'est de mettre en œuvre des actions visant à faire baisser la tension sociale et à préserver la paix et la tranquillité des esprits. Ce sont les enfants issus des familles modestes ou démunies qui en tireront le plus grand profit, car ceux ayant des parents nantis sont souvent envoyés à l'étranger pour suivre leurs études.

Cependant, le ministre Collinet Makosso devrait esquiver les décisions impopulaires qui pourraient donner raison à ses détracteurs. Ceux qui allèguent que l'argent sollicité auprès des parents d'élèves sera allégrement détourné par certains agents de l'Etat. Le système éducatif congolais fonctionne grâce à l'abnégation, au dévouement et aux efforts dont font montre de nombreux vacataires qui, aux côtés de leurs collègues fonctionnaires, sont employés dans ce secteur d'activités comme instituteurs dans les écoles primaires et comme professeurs dans les collèges et lycées d'enseignement général.

Les défis à relever sont incommensurables et l'Etat ayant baissé un peu les bras concernant le financement du système éducatif en général, le pays éprouve aujourd'hui de nombreuses difficultés pour redresser la situation d'où la nécessité pour les parents d'élèves de porter secours à l'Etat. Mais pendant combien d'années les parents ayant des enfants ins-

crits dans les écoles primaires ou secondaires vont-ils se soumettre à ce genre d'exercice, car beaucoup de familles, comme on le sait, vivent dans l'extrême pauvreté ?

Les fonctionnaires de l'Etat, les travailleurs évoluant dans les sociétés privées ou les retraités ont du mal à subvenir aux besoins vitaux de leurs foyers respectifs. Ainsi, on espère que des mesures nécessaires seront envisagées pour faciliter la tâche aux parents d'élèves qui ont plusieurs enfants à prendre en charge dans ce cadre. Par ailleurs, demander de prendre un arrêté sur le deal fait entre le ministre et les parents d'élèves, c'est hypothéquer définitivement la gratuité scolaire couchée noir sur blanc dans la Constitution.

Aussi, il n'est pas bon de ne pas reconnaître que les temps sont durs comme les Congolais ne cessent de le dire à qui veut les entendre et la rupture est en train de cisailier tout le monde. Les autorités politico-administratives, dont les parlementaires, ne peuvent pas faire semblant de l'ignorer. Tergiverser sur certaines mesures serait synonyme de paralyser l'enseignement primaire et secondaire à l'instar de l'université qui a du mal à fonctionner correctement aujourd'hui. Qu'on arrête de se régler les comptes inutilement.

Chers députés, trêve de démagogie/ évitez de vous régler les comptes et de distraire le peuple, vous pouvez mieux faire.

Ceil de l'aigle

Coup d'oeil en biais

Les sociétés de transfert de fonds dans l'oeil du cyclone

Les sociétés de transfert des fonds agréées par l'Agence de régulation de transfert des fonds (ARTF) éprouvent désormais des difficultés qui pourraient, à plus ou moins brève échéance, les contraindre à licencier une partie de leurs personnels, se plaignent-elles. Et pour cause, elles font face à la concurrence déloyale des sociétés de téléphonie mobile qui ont opté désormais pour le transfert des fonds, malgré le rappel à l'ordre de l'ARTF qui les a interpellés à plusieurs reprises pour leur dire qu'elles ne sont pas autorisées à exercer des opérations de transfert de fonds. «L'activité de téléphonie mobile doit se dissocier de celle de transferts des fonds. Une société de téléphonie mobile n'est pas une société de messagerie financière», a martelé dernièrement le DG de l'ARTF. Les sociétés de transfert des fonds agréées ne savent plus à quel saint se vouer. C'est une épine aussi au pied du Gouvernement.

Fin des concerts tapageurs des ex-travailleurs du défunt ONPT

Les ex-travailleurs du défunt Office national des postes et télécommunications, qui organisent depuis le 1er octobre dernier un sit-in illimité doublé d'un concert de casseroles devant leur ancienne entreprise, vont peut-être voir leur situation examinée bientôt. C'est ce qui ressort de l'audience que le président du sénat, Pierre Ngolo, leur a accordée en fin de semaine dernière. Toutefois, si les concerts sont suspendus, ce sont les sit-in qui leur font place. Pire ou mieux?

Sassou Nguesso donne un «carton jaune» à ses ministres

Lors du dernier Conseil des ministres qui a eu lieu le 21 novembre, le président de la République a rappelé à l'ordre ses ministres. Il a attiré leur attention sur le nombre de missions à l'étranger dont il avait déjà requis la réduction. En cette période d'austérité, le peuple attend de ses dirigeants une politique hardie qui porterait plus sur des actions de sensibilisation, d'explication et de recherche de solution, plutôt que des rapports de missions et de réunions internationales. Et les Congolais qui étaient tous enthousiasmés par le derby de football Congo-RDC ont comparé cette «mise en garde» à un «carton jaune», comme on en voit au football. Le président a raison de mettre en garde ses ministres, mais d'aucuns pensent que la responsabilité est collégiale.

Il dénonce le mutisme du procureur de la République

Il y a quelques semaines, sur le plateau d'une télévision privée, un journaliste qui passe pour un partisan du pouvoir, a dénoncé le mutisme du procureur de la République qui n'ouvre pas de dossiers judiciaires sur la fraude et le détournement des deniers publics et les multiples cas d'atteinte à la liberté, mais est très actif quand il s'agit de prétendus cas d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Libéralisation ou laisser-aller?

Jusqu'à une époque récente, l'ex-SNE désormais Energie électrique du Congo, fournissait elle-même à ses clients, les câbles électriques dont ils pouvaient avoir besoin pour se brancher sur le réseau électrique. Depuis la fin de la guerre de 1998, on vend dans les marchés toutes sortes de câbles électriques, parfois usés, fruit du pillage. Les pillards n'hésitent plus à voler les câbles dans les quartiers, qu'ils revendent librement au marché. Ce qui fait que le vol de câble électrique connaît une progression inquiétante. Beaucoup de ménages sont privés d'électricité pour vol de câble. N'est-il pas temps d'interdire la vente des câbles usés pour freiner ce phénomène dans les quartiers?

Un flou dans les ambitions du Gouvernement

Lors de la séance des questions orales avec débats au Gouvernement, jeudi 22 novembre 2018, le ministre de l'Economie a soutenu que malgré le constat de faillite avérée, la Société des transports urbains (STPU) de Brazzaville qui est sous sa tutelle ne sera pas liquidée. A Brazzaville, beaucoup de Congolais ne se retrouvent pas entre la volonté du Gouvernement de se désengager des entreprises en faillite et l'initiative de Gilbert Ondongo de créer une autre entreprise sur les cendres de la STPU.

On en parle dans les milieux des finances

On apprend dans certains milieux financiers que la Chine a demandé au Congo de lui présenter des projets de développement qu'elle financera pour que le pays, qui croupit sous le poids d'une dette colossale insoutenable, respire et obtienne l'appui du FMI comme l'exige cette institution financière. Il paraît que le Gouvernement congolais tergiverse. La Chine ne peut ni réduire, ni annuler la dette congolaise si le pays n'accepte pas cette proposition.

La police en guerre contre le relâchement des mœurs en public

Les pouvoirs publics veulent traquer les filles de joie. La police judiciaire a donné le ton, il y a deux semaines. Une patrouille a fait irruption dans un VIP, à Poto-Poto, y a interpellé une dizaine de filles en tenues osées et menacé de fermeture l'établissement qui est tenu par un ressortissant étranger. Ces filles, des mineures pour la plupart, se livraient à des séances d'exhibition. Souvent, ce genre d'opération lancées tambour battant finissent dans les oubliettes. La police fera-t-elle exception cette fois?

Pourquoi biaiser devient une Constitution ?

C'est chaque fois, il va de soi, redouter de se retrouver le corps lésé devant des oppositions.

André MATONDO-KUBU TURE

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Congo-Union européenne

Veiller sur l'état des routes au Congo à travers un système informatisé

Le ministère de l'Équipement et de l'entretien routier, en partenariat avec l'Union européenne, à travers le Programme d'appui à la gouvernance et l'entretien routier (PAGER) financé par l'Union européenne à hauteur de cinq millions d'euros, a mis au point un référentiel géographique routier du Congo (RGRC). C'est un système informatique, Géoportail, qui est un outil de surveillance pour améliorer la programmation et la gouvernance routière. La présentation de ce Géoportail a eu lieu au siège de l'ambassade de la représentation de l'Union européenne, à Brazzaville, mercredi 21 novembre 2018.



Jacques Itoua, Raul Mateus Paula et Nathalie Obita

La cérémonie a été patronnée par Raul Mateus Paula, ambassadeur, chef de la Délégation de l'Union européenne au Congo, en présence de Mme Nathalie Obita, conseillère à l'intégration régionale au ministère du Plan et Jacques Itoua, secrétaire permanent de la commission de suivi du plan national des transports et directeur de la cellule technique à la présidence de la République. Le système informatique, Géoportail a pour but de permettre au ministère de l'Équipement de veiller sur l'état des routes du Congo, de manière régulière et rapide, notamment de surveiller, d'entretenir et de planifier les travaux d'entretien à moindre coût sur l'ensemble du territoire national.

Près de 5.200 kilomètres de routes nationales du Congo sont désormais accessibles sur le Géoportail en ligne rgccongo.net/géoportail. D'après les concepteurs, ce référentiel géographique routier du Congo est un outil complet, performant et fiable, permettant d'avoir accès à un ensemble de données officielles sur le réseau routier national. Le référentiel permettra de localiser, dénommer et identifier l'état des routes. Pour les cadres du ministère de l'Équipement, ce système qui permet de disposer des données fiables et complètes est indispensable à la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement du territoire.

Le projet Programme d'appui à la gouvernance et l'entretien routier vise à doter le Congo d'un secteur de transport fiable dans le domaine routier durable. Démarré en 2012, le projet actuel prendra fin au début de l'année prochaine. Les résultats attendus sont: la mise à jour du plan national des transports, la création d'une banque de données routières et des ouvrages d'art, la révision des textes réglementaires et normatifs relatifs à la circulation par les transports routiers, l'élaboration des plans de formation pour les acteurs du transport routier, la mise en place d'un plan national de sécurité routière, la mise au point d'une carte de positionnement des stations de pesage et l'assistance technique au fonds routier en vue de sa transformation en fonds routier de 2^e génération.

Ph. B.

3^e Forum de l'orientation et des études en France et au Congo

Sensibiliser et accompagner les élèves et étudiants à la formation qualifiante

L'Institut français du Congo (I.f.c.), en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur, a organisé du 7 au 8 novembre dernier à Brazzaville la 3^e édition du Forum de l'orientation et des études universitaires en France et au Congo. Cette édition qui a connu la participation de près de 5000 élèves et étudiants enthousiastes, accompagnés de leurs enseignants et encadreurs. Elle s'est déroulée sous les auspices de Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur, Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi et de Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo.

Pour Bertrand Cochery, les ministères en charge des Enseignements au Congo constituent les pôles prioritaires de coopération renforcée avec son pays, au même titre que le secteur de la santé et de l'environnement. Les objectifs poursuivis par ce Forum étaient de faire comprendre aux étudiants toute démarche susceptible de les accompagner dans l'orientation, la sélection des filières de leurs choix, les sensibiliser à la formation qualifiante.

Bruno Jean Richard Itoua a souligné que la question de l'orientation est un élément fondamental pour le succès de l'étudiant, invité à la prendre au sérieux. «L'apprenant doit partager avec sa famille son choix prioritaire et devrait être accompagné dans ce sens-là par ses parents. La deuxième problématique, c'est la société dans laquelle les étudiants vivent et la troisième est de trouver l'offre de formation appropriée qu'elle soit locale ou étrangère. C'est ainsi que, quand vous arrivez à l'étape du Baccalauréat, c'est le carrefour que vous embrassez, puisque c'est un moment déterminant de la vie académique», a-t-il indiqué.

Il a annoncé que des centres de formation et d'orientation seront installés dans chaque établissement sous tutelle pour que l'apprenant soit nanti des connaissances appropriées.

Au cours de ce Forum, des tables rondes et ateliers ont été animés par des spécialistes en divers secteurs. En journalisme et en communication, par exemple, Albert Mianzoukouta; directeur de La Semaine Africaine, est allé illustrer aux étudiants la préparation aux métiers des médias.

Pascal BIOZKI KIMINOU

Finances

Sécuriser les recettes publiques de l'Etat

L'ensemble des cadres responsables à différents niveaux de la hiérarchie du ministère des Finances se sont retrouvés autour de leur ministre Calixte Nganongo et Henri Loundou, son directeur de cabinet, pour procéder à la validation du document de stratégie de réforme de finances publiques pour la période 2018-2022 qui vient d'être adopté. La rencontre a eu lieu à l'hôtel de ville de Brazzaville, mardi 20 novembre 2018. Interpeller les cadres et les pousser à s'approprier de ces réformes afin de sécuriser les recettes de l'Etat, tels sont les buts visés.

Les réformes découlent du rapport général des ateliers organisés sur les régies financières du 1^{er} mars au 11 avril 2018. Ils avaient permis d'identifier les contraintes et les défis à relever. Au regard de l'ampleur des problèmes relevés, les experts jugent les réformes inévitables. Il y a urgence, par exemple, à concevoir et publier un nouvel organigramme du ministère. Les réformes adoptées reposent essentiellement sur

le postulat de sécuriser l'ensemble des recettes de l'Etat, la rationalisation de la chaîne de la dépense et le renforcement des mécanismes d'audit interne et de contrôle. A ce titre cinq piliers sont retenus: l'actualisation du cadre juridique et des organigrammes des administrations sous tutelle, la formation du personnel, l'interconnexion de toutes les régies financières, la modernisation des infrastructures d'archivage et de documentation, et le re-



Calixte Nganongo

déploiement du personnel pour éviter la pléthore constatée dans certains services. Pour le ministre des Finances, Calixte Nganongo, «les mesures annoncées visent non seulement à lutter contre les

antivaleurs dans tous les domaines, mais aussi à actualiser les procédures de fonctionnement du ministère». Il a ordonné la mise en place d'un comité restreint chargé d'élaborer dans un délai de deux semaines de nouveaux textes organisationnels. Cette révision des textes permettra de mettre fin aux conflits de compétence et de respecter l'étendue des compétences, a-t-il insisté. Le ministre des Finances et du budget a décidé de lever le voile sur les premiers résultats d'audit de la dette intérieure. «Je viens d'apprendre à la faveur des résultats de la première étape au niveau de l'audit de la dette intérieure que 50 % des créanciers ne viennent plus réclamer leurs fonds. Cela signifie que l'Etat avait affaire à des créances fictives». Il n'a toutefois pas annoncé le montant de cette dette.

Philippe BANZ

Fibre optique

L'Interconnexion Congo - République centrafricaine en bonne voie

Les ministres congolais et centrafricain des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo et Justin Gourna Zacko, ont eu le 20 novembre dernier à Brazzaville une séance de travail sur les conclusions des études de faisabilité des travaux d'interconnexion des deux pays en fibre optique. Il en ressort que les travaux d'interconnexion vont être démarrés courant juin 2019.

C'est le projet CAB Congo qui a réalisé les études de faisabilité d'interconnexion de la fibre optique avec la RCA. Les études ont porté sur un tronçon sous fluvial de 136 km en territoire congolais reliant les localités de Pokola (Sangha) et Bomassa (RCA) et 147 km entre Bomassa et Salo en RCA. De ce fait, le ministre Justin Gourna Zacko, a indiqué que «les deux pays vont s'entendre pour que le Congo puisse rentrer en possession de son dû, c'est-à-dire ce qu'il a déboursé dans ce projet pour faire ce tronçon. Etant entendu que c'est le même bailleur, en

l'occurrence la Banque africaine de développement (BAD), nous n'allons pas avoir beaucoup de problèmes». Pour Léon Juste Ibombo, il est nécessaire de faire avancer les deux pays dans le processus d'interconnexion, afin de donner à la fibre optique toute sa substance. Les appels d'offre pour le recrutement de l'opérateur ont déjà été lancés et le début des travaux est prévu en juin 2019, pour une durée de 7 mois, a fait savoir Yvon Didier Miehakanda coordinateur du projet CAB Congo. Il a également signifié que les travaux seront exécutés de



Justin Gourna Zacko et Léon Juste Ibombo

concert avec le projet CAB RCA, lequel prendra le relais de l'interconnexion à partir de la localité de Salo. La République centrafricaine sera le deuxième pays à être connectée par la fibre optique avec le Congo, après le Gabon en avril dernier. La fibre optique offre d'importantes opportunités

de développement numérique à travers l'augmentation du taux de pénétration de l'Internet à haut débit et la dissémination de la connectivité internationale sur l'ensemble du territoire des Etats concernés, etc.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Comité de pilotage national du projet régional pour la conservation de la biodiversité

Contribuer à la mise en œuvre du projet

Le Ministère de l'Economie forestière a organisé le tout premier comité de pilotage du projet régional Afrique centrale, Partenariat pour la conservation de la biodiversité: financement durable des systèmes d'aires protégées dans le Bassin du Congo (CBSP), en vue de sa mise en œuvre effective au niveau national. Les travaux ouverts, dirigés et clôturés par Joseph Moubouilou, directeur général de l'économie forestière, représentant national de la commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et président du comité de pilotage, en présence de Mme Aline Malibangar, coordinatrice régionale du projet, se sont déroulés au ministère de l'économie forestière, à Brazzaville, samedi 17 novembre 2018. Le but du projet est de soutenir une approche et une méthodologie visant à relever le défi du financement des aires protégées aux niveaux local, national et régional.

Le comité de pilotage a permis de contribuer à sa mise en œuvre au Congo, après que les membres ont procédé à l'examen et à l'appréciation des objectifs généraux. Ainsi, les participants ont adopté le plan de travail annuel 2019 et le plan de travail opérationnel après avoir évalué les réalisations et les progrès enregistrés en 2018 dans la phase préparatoire du projet. A la fin, les membres du comité ont formulé deux recommandations: interagir régulièrement avec toutes les parties prenantes à mettre à leur disposition tous les documents nécessaires et la prise d'une note administrative additive complétant les membres du comité de pilotage. Les six pays membres de la commission des forêts d'Afrique centrale

(COMIFAC) sont: le Cameroun où se trouve le siège de la coordination régionale, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo. Ces pays ont reçu du Fonds mondial pour l'environnement un montant de 8.181.181 millions de dollars américains, équivalent à 4.090.590.500 francs Cfa. En général, l'objectif est d'améliorer durablement le financement du système des aires protégées dans la sous-région, à travers entre autres, la mise en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes modèles pour la visibilité financière à long terme des systèmes d'aires protégées et des systèmes associés dans les six pays. Dans le bassin du Congo, les systèmes d'aires



Les participants et les organisateurs à la fin des travaux

protégées dépendent fortement des subventions gouvernementales, qui sont souvent inférieures aux besoins réels de financement desdites aires protégées. A l'ouverture des travaux, Joseph Moubouilou a reconnu que «la tenue du présent comité de pilotage en est une preuve irréfutable, dans un contexte où les aires protégées des pays du Bassin

du Congo en général et ceux du Congo en particulier, souffrent d'un manque criard de financements adéquats. Ce qui ne permet pas à juste titre de jouer pleinement un des rôles majeurs ayant justifié leur création à savoir, contribuer de manière conséquente au développement socioéconomique des pays».

Ph. B.

Qui me répondra?

La fragilité des systèmes alimentaires dans les situations de crise expose les populations rurales à ne s'alimenter que très peu ou très mal. Qu'attend le Gouvernement pour relancer les activités agricoles dans le Pool?

Ch.K. (Nganga-Lingolo, Brazzaville)

Centrafrique

Les évêques condamnent avec fermeté les dernières tueries

L'épiscopat centrafricain a condamné les tueries des populations civiles et des prêtres, infligées successivement par des bandes armées à travers le pays. Il n'y a pas longtemps, le massacre de soixante personnes le 16 novembre dernier à Alinda, diocèse de Mgr Cyr-Nestor Yapaupa, a de nouveau défrayé la chronique à cause de l'émoi suscité par ce meurtre. Dans leur prise de position, les membres de la Conférence épiscopale de Centrafrique (CECA) ont dénoncé et condamné fermement ces actes crapuleux.



Mgr Cyr-Nestor Yapaupa

La déclaration de l'épiscopat centrafricain fait suite à l'attaque perpétrée il y a quelques jours sur le site de l'évêché d'Alinda qui abritait plus de 26 000 déplacés internes. Elle est attribuée aux rebelles de l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC), l'un des groupes rebelles qui écumant le pays. Parmi les victimes innocentes, deux prêtres de ce diocèse: Mgr Blaise Mada, vicaire général d'Alinda et l'abbé Célestin Ngoumbango, curé de la paroisse de Kongbo. Les prélats lancent un vibrant appel à la force onusienne dans le pays, la MINUSCA, ainsi qu'au gouvernement afin qu'ils coordonnent «leurs actions pour que les auteurs de

ces assassinats et leurs commanditaires soient arrêtés et traduits devant la justice». Ils ont, une nouvelle fois, déploré avec consternation l'attaque de l'évêché d'Alinda et se sont demandé «pourquoi l'Eglise catholique est-elle devenue la cible des groupes armés criminels en Centrafrique?»

Dans leur communiqué, les évêques présentent leurs condoléances à l'évêque d'Alinda, à tous les prêtres et fidèles du diocèse, ainsi qu'aux familles de toutes les victimes. Ils soulignent que la méchanceté criminelle ne peut rester indéfiniment impunie, et exhortent les communautés chrétiennes à rester calme et dans la prière pour ne pas tomber dans le piège du cycle de vengeance.

Ces tueries allongent la liste des assassinats de prêtres: l'abbé Firmin Gbagoua, vicaire général de Bambari, qui avait reçu une balle à bout portant avant de succomber à ses blessures, le 29 juin 2018 et l'abbé Albert Toungoumalé Baba, le 1er mai 2018. Ce dernier avait été abattu avec au moins 16 autres personnes lors d'une attaque de l'église Notre-Dame de Fatima à Bangui, où étaient rassemblés les chrétiens à l'occasion de la fête de Saint Joseph l'ouvrier coïncidant avec celle du Travail.

Le gouvernement centrafricain qui a décrété trois jours de deuil national a appelé au calme, par l'entremise de son porte-parole, le ministre de la Communication et des médias. «Le gouvernement

est particulièrement sensible aux attaques ciblées contre l'Eglise catholique et qui ont entraîné la mort de deux prêtres, et exprime par la même occasion, sa profonde solidarité avec l'Eglise qui a déjà payé par le passé, un lourd tribut depuis que notre pays a été plongé dans cette grave crise», lit-on dans le communiqué du gouvernement.

Au Congo, vendredi 30 novembre 2018 à 14h, il sera organisé une grande prière œcuménique, de supplication et de lamentation pour la paix en République centrafricaine, en l'église Saint-Dominique de l'aumônerie universitaire de Brazzaville. A cette occasion, le bureau de la communauté centrafricaine en République du Congo invite tous les ressortissants centrafricains à prendre massivement part à cette cérémonie.

Lorsque la crise centrafricaine a commencé, les évêques du Congo s'étaient déjà montrés sensibles à la souffrance de ce peuple frère en organisant une collecte spéciale en faveur des fils et filles de la RCA, à travers une journée de partage et de solidarité qui avait été décrétée dans un élan de grande fraternité solidaire.

Aristide Ghislain
NGOUMA

Ethiopie

L'Eglise catholique et l'Etat s'engagent pour la paix

Nommée le 16 octobre dernier ministre de la Paix dans le nouveau gouvernement d'Abiy Ahmed, Mme Muferiat Kamil a répondu favorablement à l'invitation de l'archevêque d'Addis-Abeba, le cardinal Berhaneyesus Souraphiel, en lui rendant récemment visite en compagnie d'une importante délégation gouvernementale. Le ministre et d'autres membres du gouvernement éthiopien ont été d'abord accueillis par le secrétaire général du Secrétariat catholique éthiopien (ECS), le père Teshome Fikre. Puis s'en est suivi un entretien avec le cardinal Berhaneyesus Souraphiel. L'archevêque d'Addis-Abeba a expliqué que la collaboration entre les représentants religieux et la ministre de la Paix sera cruciale dans le processus de paix et la sta-



Le cardinal Souraphiel saluant Mme Kamil

bilisation du pays. Il a présenté à ses hôtes l'Eglise catholique du pays et les efforts de celle-ci dans divers domaines comme l'éducation, la santé et d'autres services sociaux.

De son côté, Mme Muferiat a confirmé qu'une collaboration avec les responsables religieux et les institutions sera essentielle pour construire l'unité de la nation. Le but de sa visite, a-t-elle expliqué, étant de demander aux responsables religieux de continuer à soutenir le processus de paix et de réconciliation nationale. «Nous sommes très contents de notre visite à l'Eglise catholique», a-t-elle assuré. «Vous êtes un partenaire fiable pour construire la paix. Nous espérons pouvoir travailler étroitement avec vous afin de répondre à certains défis auxquels fait face notre nation, et nous vous assurons aussi de notre collaboration. Nous avons aussi apprécié d'être accueillis si chaleureusement dans votre Secrétariat», s'est réjoui Mme Muferiat.

Les cadres du ministère de la Paix ont aussi ajouté connaître d'expérience la contribution et les succès de l'Eglise catholique dans le domaine scolaire dans ce pays où les écoles catholiques forment des citoyens moralement forts, d'après eux. Ces représentants de l'Etat éthiopien espèrent que l'Eglise continuera dans cette voie féconde.

Ces derniers temps, l'Ethiopie s'est montrée très exemplaire dans le rétablissement des relations avec son voisin érythréen, avec lequel elle a réchauffé des liens rompus pendant deux décennies.

Azer ZATABULI

Diplomatie

Le ciel s'éclaircit entre N'Djaména et Tel-Aviv

Le président Idriss Déby Itno a effectué, dimanche 25 novembre dernier une visite en Israël, la première entreprise par un président tchadien, alors que les deux pays n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis 1972. Pour Benjamin Netanyahu, premier ministre israélien, il s'agit d'une «visite historique» qui marque une nouvelle percée diplomatique de l'Etat hébreu en Afrique. Le président tchadien dont la venue a été tenue secrète a eu droit à tous les honneurs, à un tête-à-tête et un dîner avec le premier ministre ainsi qu'une rencontre avec le président israélien, Reuven Rivlin.



Idriss Déby et Benjamin Netanyahu

Ce rapprochement ne devrait toutefois pas déboucher, dans l'imédiat, sur une reprise des relations diplomatiques. En revanche, un renforcement de la coopération sécuritaire est à l'ordre du jour. Il y a deux ans, Dore Gold, directeur général du ministère israélien des Affaires étrangères de l'époque et homme de confiance de Benjamin Netanyahu s'était rendu au Tchad où il avait rencontré le président Déby. A cette occasion, il avait affirmé que les deux pays avaient un ennemi en commun, à savoir «le terrorisme islamique». Se-

lon des experts, Israël aurait déjà vendu du matériel militaire au Tchad pour faire face aux rébellions qui agitent ce pays. Sur le plan diplomatique, Benjamin Netanyahu marque un nouveau point en Afrique où il a effectué trois visites en deux ans, notamment au Kenya, au Rwanda et en Ethiopie. Après le Tchad, le premier ministre israélien espère également un réchauffement des relations avec des pays tels que le Mali et la Somalie.

Lors d'une conférence de presse conjointe, les deux hommes d'Etat ont convenu, entre autres, d'un renforcement de la coopération sécuritaire, mais pas d'échange d'ambassadeurs pour le moment. «Je suis favorable à un rétablissement des relations diplomatiques, mais on ne peut pas occulter le problème palesti-

nien», a affirmé le président tchadien, se déclarant fervent partisan d'un processus de paix en panne depuis des années. Mais ce point n'était apparemment pas l'essentiel. Car pour Benjamin Netanyahu, «la lutte contre le terrorisme est un objectif commun de nos deux pays». C'est d'ailleurs en partie par ce biais qu'Israël revient en Afrique et que l'Afrique revient en Israël, selon l'expression du premier ministre israélien. D'après des sources tchadiennes, Israël fournit d'ores et déjà du matériel militaire à l'armée et à l'agence des renseignements du Tchad confrontées à des mouvements rebelles et aux islamistes de Boko Haram.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI

NOTAIRE

115, bis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville
(En face de SCLOG.)B.P: 13646 Tel(s): (00242).05.596.77.86 1 06.669.26.76/E- mail:
officenotsmb@gmail.com

Brazzaville - République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

SOGAL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL DE CINQ MILLIONS (5.000.000) de francs CFA.
SIEGE SOCIAL: 1436, RUE LEKOUMOU, MOUNGALI.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du huit novembre deux mil dix-huit, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 115 bis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, Mpila Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société à Responsabilité Limitée Uni personnelle régie par 1' acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupe-ment d'Intérêt Economique et les statuts ;

Objet social: La société a pour objet en République du Congo et à 1' étranger :

- La vente des produits alimentaires ;
- La vente des produits électroniques ;
- La quincaillerie.

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: SOGAL.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), 1436, Rue Lékoumou, Plateau des 15 ans, Arrondissement 4 Mougali.

Durée: La Durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social: Le capital social est fixé à Cinq millions (5.000.000) de francs Cfa, divisé en 100 parts sociales de Cinquante mille (50.000) francs CF A souscrites entièrement et libérées intégralement.

Administration de la Société:

Conformément aux dispositions statutaires Monsieur Seydou NIANGADOU, est désigné en qualité de gérant de ladite société.

Immatriculation: La société SOGAL est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2018- B13-00123.

Pour avis
Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

47^e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo

La jeunesse et son identité au centre d'une réflexion approfondie

La 47^e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) s'est ouverte le 26 novembre 2018, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville sur le thème: «*Jeunesse congolaise et identité chrétienne*». Sous le patronage de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la CEC, ces assises qui s'achèvent le 2 décembre se déroulent en présence de Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et de tous les évêques membres de la Conférence épiscopale du Congo.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions prononcées par l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC qui a présenté le thème central de la 47^e Assemblée plénière. Il a fait l'autopsie des maux qui rongent la jeunesse congolaise, avant d'inviter les jeunes à garder espoir à la lumière de l'Evangile. Le nonce apostolique a quant à lui souligné que l'Afrique est le carrefour de toutes les identités culturelles et que la jeunesse congolaise doit former l'unité dans la diversité sans exclusion de

religion. Ouvrant les travaux auxquels prennent également part les vicaires généraux, les membres des Commissions épiscopales, les aumôniers nationaux, les membres du Conseil national de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (CNALC), les responsables des mouvements d'apostolat, ainsi que les experts, Mgr Daniel Mizonzo a indiqué que ces assises se tiennent en cette fin du mois de novembre, pour la simple raison que l'un des membres de la Conférence épiscopale en la personne



Les évêques du Congo et le nonce apostolique posant avec le secrétaire général et le secrétaire général adjoint de la CEC

de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a participé au synode des évêques. Il a par ailleurs rappelé les différents thèmes dévelop-



Le présidium pendant la cérémonie d'ouverture

pés pendant les assemblées plénières au cours de ces dix dernières années.

Aussi, l'Eglise du Congo venait de commémorer cette année le 10^e anni-

versaire du rappel à Dieu de Mgr Ernest Kombo, S.J., évêque d'Owando, décédé le 22 octobre 2008. Le président de la CEC a stigmatisé le comportement des jeunes qui se livrent à des actes de vandalisme du genre, bébés noirs, américains, arabes. Mgr Mizonzo a exhorté les jeunes à garder espoir et à être en conformité avec l'Evangile. Nous y reviendrons.

Pascal BIOZI KIMINO

Paroisse Saint-Esprit de Mougali (Archidiocèse de Brazzaville)

Prémices de l'abbé Chrislain Boris Katoudi

Ordonné diacre, le dimanche 7 octobre 2018, à la Place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, l'abbé Chrislain Boris Katoudi, a prononcé sa première homélie dans l'église Saint-Esprit de Mougali, sa paroisse d'origine, dimanche 14 octobre 2018. C'était au cours des deux messes: celle de 6h 30, célébrée par l'abbé Simon Monekene, vicaire coopérateur paroissial et responsable du foyer Abraham, et concélébrée par l'abbé Dav Espoir Ngoma, vicaire coopérateur à la paroisse Saint Joseph de Tout pour le Peuple avec résidence à Saint-Esprit de Mougali, et celle de 11h a été célébrée par l'abbé Marius Wenceslas Foundou, vicaire paroissial et concélébrée par l'abbé Castel Badiabo Nzaba, prêtre congolais en mission d'études en Italie, en séjour à Brazzaville. La messe de 6h 30 a été animée par la Schola populaire



L'abbé Marius W. Foundou entouré des abbés Castel Badiabo Nzaba et Boris Chrislain Katoudi (diacre)

paroissiale tandis que celle de 11h par la chorale paroissiale La Colombe. Dans son homélie, le nouveau diacre a nourri le peuple de Dieu sur les textes liturgiques que la Sainte Eglise a choisis pour la circonstance, encourageant les chrétiens à mener une vie digne et conforme à l'usage

chrétien. A la fin de la messe de 11, le célébrant a présenté le nouveau diacre et demandé au peuple de Dieu de le soutenir dans son ministère diaconal qu'il vient de débiter.

Gislain Wilfrid BOUMBA



OFIS BT
BUILDING TECHNOLOGIES

TÉMOIGNAGE

Télé-Alarme OFIS



Un autre malfaiteur était au même moment en train d'effectuer le tour de la parcelle afin de repérer le meilleur accès pour pénétrer dans notre maison.

C'est à cet instant que je déclenche en catastrophe la sirène extérieure via le bouton anti-panique de la centrale alarme OFIS, le bruit a été assourdissant et a immédiatement mis en panique les malfaiteurs. Ils ont criés et se sont réfugiés derrière le véhicule de ma femme qui était garé dans le jardin. Après un moment d'hésitation, ils ont à tour de rôle pris la fuite pour rejoindre leur complice qui les attendait dans le véhicule.

Nous avons contacté par la suite la Police et laissé retentir la sirène quarante-cinq minutes supplémentaires au cas où ces bandits auraient décidés de faire demi-tour. Réfugiés à l'intérieur de la maison, le plus consternant est que ni voisin, ni gardien dans la zone n'avaient daignés venir ou nous appeler malgré les retentissements de la sirène.

Depuis cette nuit, j'ai complété mon installation OFIS en rajoutant un panneau dissuasif sur mon portail, en installant des barrières infra-rouges le long de ma clôture et en activant le nouveau service d'OFIS télé-alarme pour avoir la garantie d'une intervention rapide H24 à mon domicile.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Je réside avec ma femme et mes trois enfants dans une maison avec jardin dans le quartier de Sifoumou à Pointe-Noire. Étant sensible aux problèmes d'insécurité, j'avais décidé de poser des barbelés Concertina le long des murs et de m'équiper d'une centrale alarme OFIS avec une sirène placée à l'extérieur.

Il était 3 heures du matin. Il n'y avait pas d'électricité cette nuit-là, j'avais donc démarré notre groupe électrogène. En y repensant, je me dis que les conditions idéales étaient réunies pour couvrir leur méfait et que cela n'était certainement pas le fruit du hasard.

Un des malfaiteurs est passé par-dessus le portail d'entrée et a coupé nos cadenas avec des tenailles, permettant ainsi aux autres de pénétrer dans notre parcelle. Ils étaient au moins quatre sans compter celui qui était resté dans le véhicule. Ils étaient armés de machettes et autres armes blanches. Calmes et non cagouls.

L'un d'eux s'est approché de notre chambre avec à la main ce qui ressemblait à une bonbonne de gaz soponifique, au moment où il a touché la baie de notre chambre cela m'a réveillé en sursaut. C'est là que j'ai constaté avec effroi que le portail avait été forcé et que des personnes étaient présentes dans notre jardin. Ma baie étant en vitre teintée, ils ne se sont pas aperçus que je les avais entendus.

www.ofis-obt.com
info@ofis-obt.com

+242 06 899 98 53

OFIS

OFIS.CG OFIScg OFIS

Un Dimanche en paroisse

Sainte-Rita de Tchiloulou

(Diocèse de Pointe-Noire)

Recevoir un nouveau curé dans une paroisse est d'ordinaire une source de joie pour les paroissiens

La paroisse Sainte-Rita de Ngofo-Tchiloulou dans le diocèse de Pointe-Noire a reçu le dimanche 21 octobre 2018 le nouveau curé, l'abbé Joachim Mvoubi. Qui devra, à la fois, conduire les fidèles dans la foi et faire face aux nombreuses diffi-

cultés qui freinent l'épanouissement de cette paroisse. Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, a présidé la messe d'intronisation du nouveau curé. De nombreux paroissiens ont assisté à la messe d'intronisation du nouveau curé. Après la profession de foi et la lecture des textes bibliques du jour, Mgr Miguel Angel Olaverri a procédé à l'intronisation, proprement dite, du nouveau curé. «Je vous ai amené un serviteur et

non un maître. Le curé, c'est lui qui doit vous servir par l'enseignement de l'évangile, et, à vous de collaborer avec lui dans la gestion de cette paroisse pour le meilleur», a-t-il souhaité. De même le nouveau curé a promis, comme le suggère le Christ dans l'évangile, être au service de tous ses paroissiens. «Comme nous l'a conseillé le Christ Jésus, je serai au service de tout le monde et j'espère que nos efforts conjugués avec l'aide de

Dieu, nous permettront de redonner à cette paroisse ses lettres de noblesse», a-t-il déclaré.

Du côté des fidèles, la joie était grande, exprimée par toutes sortes d'offrandes. «Recevoir un nouveau curé dans une paroisse est d'ordinaire une source de joie pour les paroissiens. Lorsque ce même curé se fait introniser par l'évêque en personne, notre joie est doublement grande», a déclaré l'un d'entre eux.

L'annexe Sainte-Rita acquiert son indépendance en septembre 2005

Depuis 15 ans les chrétiens et chrétiennes, toutes générations confondues, viennent à la paroisse Sainte-Rita de Tchiloulou pour assister à la messe, écouter l'évangile, recevoir Christ comme Seigneur et sauveur et grandir dans la foi. Cette paroisse a une histoire. Une histoire écrite par des hommes et des femmes, religieux et laïcs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes,

La paroisse Sainte-Rita a été créée en 2003 par le vice modérateur de la paroisse Saint-Kisito, M. Franck Mbemba, sous le nom de «dibundu Sainte-Rita». Ce dibundu était implanté au quartier Ngofo dans le domicile de maman Thérèse Fita, sous l'œil de l'abbé Jean Hilaire Tchiloemba, curé de Saint-Kisito.

Le 14 mars 2004, le dibundu Sainte-Rita est inauguré comme annexe de la paroisse Saint-Kisito avec l'abbé Victor Goma comme premier curé, son vicaire feu l'abbé Marcel Mampassi, son modérateur M. Gaspard Ngoma et sa permanente maman Théthé.



L'église Sainte Rita de Tchiloulou

En septembre 2005, l'annexe Sainte-Rita acquiert son indépendance. La nouvelle paroisse indépendante a eu comme premier curé l'abbé Joachim Mvoubi, le modérateur du Conseil paroissial pastoral feu papa Hervé Guy Poaty et le permanent Richard Duckat. Depuis lors, six curés se sont succédé l'un après l'autre selon l'ordre qui suit: de 2005 à 2008 l'abbé Joachim Lelo, de 2008 à 2009 l'abbé Farel Djembo, de 2009 à 2011 l'abbé Florent Malembi, de

2011 à 2014 l'abbé Charles Ngoma, et de 2014 à 2018 l'abbé Léandre Koutana. Et actuellement, le bâton du pèlerin est aux mains de l'abbé Joachim Mvoubi, le nouveau curé récemment intronisé.

Outre les curés, la paroisse Sainte-Rita a à son actif: 2 séminaristes aux études au Séminaire de Loango; 2 aspirants à la vie religieuse; 2 mariages et plusieurs projets de mariage. La paroisse grandit et il y a une nette augmentation du nombre

des fidèles. Sainte-Rita peut également se prévaloir de ses 10 agrégés du Saint sacrement; d'une bonne tenue du Séminaire de la vie dans l'esprit.

La paroisse Sainte-Rita compte 4 groupements adultes et 6 groupements jeunes, la modératrice du Conseil pastoral paroissial est maman Léonie Houmba Malonga et le secrétaire, le frère Yves Matouti; la modératrice des affaires économiques maman Pauline Lembet.

Mme Léonie Malonga Houmba, modératrice paroissiale

La présence de Mgr Olaverri à la messe d'intronisation est positive pour la paroisse

Pour Mme Léonie Malonga Houmba, modératrice de la paroisse Sainte-Rita, la présence de Mgr Olaverri, à l'occasion de cette messe d'intronisation est



quelque chose de positif pour la paroisse. «J'ai assisté à plusieurs intronisations de curés dans cette paroisse, et jamais je n'ai vu l'évêque se déplacer pour cela. Je pense que sa pré-

sence ici est de bonne augure pour notre paroisse; c'est le signe que nous tendons vers l'épanouissement», a-t-elle déclaré en substance.

Abbé Joachim Mvoubi, curé

Rassembler les fidèles et travailler dans le sens de l'évolution de la paroisse

*Pouvez-vous vous présenter aux lecteurs de notre journal et aux chrétiens de votre nouvelle paroisse?

** Prête du diocèse de Pointe-Noire, j'ai été ordonné le 12 juillet 1992. Cela me fait actuellement 26 ans de vie sacerdotale. J'ai commencé mon ministère à partir 1993 à Sainte Bernadette, aux côtés du père Roger Chemin le curé. A cette époque, nous avions Saint Kisito comme annexe, et j'étais en charge de cette paroisse.

Après l'évacuation sanitaire du père Roger Chemin, Mgr Portella (actuel évêque de Kinkala) vicaire général du diocèse de Pointe-Noire en ce temps-là, m'avait tout de suite nommé curé. Et donc, j'ai cumulé les deux paroisses comme curé. A partir de 1994, j'ai été nommé administrateur du secteur unique du Mayombe qui partait de Makola à Madingo-Kayes.

En 4 ans de ministère comme administrateur, j'ai lancé le secteur de Coto-Vindou à 30 Km de la frontière du Gabon et j'ai fait presque toutes les paroisses du diocèse de Pointe-Noire: Sainte-Bernadette; le Mayombe; Loango; Saint-François; Loussala; Mpaka; et aussi Tchimbamba où j'ai fondé la paroisse Sainte Thérèse qui existe jusqu'aujourd'hui. Il est vrai que le travail est encore inachevé parce qu'il fallait dompter un terrain difficile, mais le bâtiment que j'ai laissé à Tchimbamba permet encore aux chrétiens de célébrer l'eucharistie.

Après Sainte-Thérèse, j'étais affecté en 2006 à Saint-Augustin où je suis resté jusqu'à ce que Mgr Miguel m'envoie en 2015, comme missionnaire en France où j'ai passé 3 ans. Au terme du contrat, je suis revenu dans mon diocèse, rappelé par l'évêque qui m'a affecté à Sainte-Rita de Tchiloulou.

*Vous avez été intronisé comme curé le 21 octobre 2018, connaissez-vous déjà cette paroisse Sainte-Rita de Tchiloulou?

**Il faut dire que Sainte-Rita est une vieille paroisse qui existe voilà 15 ans déjà. Mais elle a du mal à évoluer à cause de l'enclavement. Pendant la saison des pluies, l'accès est très difficile et les fidèles préfèrent se rendre dans d'autres paroisses comme Saint Kisito, Saint-Michel ou Sainte-Face. Et pour revenir à votre question, oui je connais très bien cette paroisse pour y être allé souvent dire la messe le dimanche.

*Avez-vous déjà quelques pistes de solutions pour régler ces problèmes?

**En ce qui concerne le pro-



blème de l'enclavement, ce n'est pas au prêtre de régler ce genre de problème. Peut-être que je profite de votre micro pour lancer un appel aux autorités politico-administratives et aux personnes de bonne volonté de nous aider à faire face à ce problème. Nous avons connu dans cette ville des voies qui à l'époque étaient difficiles mais qui, aujourd'hui grâce au travail abattu par les autorités, sont maintenant praticables. Donc je leur demande de poursuivre le même travail, notamment à Ngofo en réparant le pont qui est là pour permettre aux chrétiens de se rendre plus facilement à Sainte-Rita et soulager ainsi les peines des populations environnantes.

En tant que curé, ma priorité première serait l'agrandissement de la chapelle et du presbytère. La chapelle, parce qu'elle est actuellement si petite qu'il est impossible d'y célébrer les grandes messes. Nous célébrons donc les messes dehors et vous imaginez bien les inconvénients en cas de pluies ou de soleil accablant. Le presbytère c'est pour recevoir les prêtres dans des bonnes conditions afin que ceux-ci aient au moins la joie de vivre là. Et pour cela nous avons besoin de tout le monde. Mon souhait est que tous les chrétiens de Tchiloulou viennent participer à toutes les activités de la paroisse. Nous lancerons une nouvelle dynamique à la paroisse qui, avec l'aide de Dieu, connaîtra son épanouissement.

L'auteur



Rabbi-Spiritus ITOUA
Journaliste-stagiaire
à La Semaine Africaine/
Pointe-Noire

COMMUNIQUE

La mission d'Audit de la Dette intérieure prie les opérateurs économiques dont les noms et/ou raisons sociales sont cités ci-dessous qui ne se sont pas présentés lors de la première invitation à bien vouloir se présenter à la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA) à la date indiquée pour affaire les concernant à partir de 09h00. Nos Guichets sont ouverts aux heures indiquées et selon le calendrier ci-dessous et aux retardataires jusqu'au 1er décembre dernier délai.

Nous rappelons qu'aucune créance des opérateurs ci-dessous et comprises dans la période sous audit ne sera pris en compte si ce dernier ne répond pas à l'invitation.

N.B: se munir d'une pièce d'identité pour les personnes physiques, en plus de la pièce d'identité, les représentants des sociétés devront se munir d'un document justifiant de leur qualité, les statuts de la société et une copie du RCCM.

Une procuration dûment enregistrée auprès d'un notaire accompagnée d'une pièce d'identité sera exigée pour toute personne représentant une tierce personne dans l'incapacité de se présenter.

Les personnes connaissant les intéressés sont priées de les en informer

Jeudi 29 Novembre 2018 9H00 – 17h00

N°	Nom ou Raison sociale
1	BEBATP
2	ENTREPRISE GENERALE ATLAS-BUREAU
3	STÉ IPOMY IMMOBILIER
4	MEDO MANAGMENT
5	ETS OKAMBILI EDWIGE ESTHER
6	ETS DEIGHE NEGOCE
7	ENTREPRISE CHRISTELLE EC
8	ALCATEL LUCENT SHANGAI BELL CO LTD
9	MANAGEMENT PROJET B.T.P
10	COMPAGNIE NATIONALE AIR FRANCE
11	ETS BRAZZA PRESTATION
12	GNSA LEMAI CONGO
13	SOCIETE D'APPROVISIONNEMENT CONGO SERVICE A . C . S
14	CHINA XINXING IMPORT AND EXPORT
15	NORMA
16	IRMA SARL
17	ENTREPRISE DE DEVELOPPEMENT ET DES BATIMENTS AU CONGO EDBC-SARL
18	INTÉLLIGENCE INFORMATIQUE & BÂTIMENTS
19	AGETIP S.A
20	INSTITUT DES ETUDES DE L'INGENIERIE ELECTRONIQUE DE CHINE C.E.E..D.I
21	FORALAC
22	ROYAL CONSTRUCTION (ROC)
23	SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE SOPRIM
24	STUDY INTERNATIONAL
25	TRACTEBEL ENGINEERING
26	COMPAGNIE COMMERCIALE DE REPRESENTATION ET DE SERVICES CORES - CONGO SARL
27	ALDROZ UNI SERVICES
28	OVERSEAS INFRASTRUCTURE ALLIANCE
29	SCET TUNISIE CONGO
30	PRODUITS DE CONSTRUCTION DE BZV PROCOB
31	TATA STEEL
32	SOCIETE CHINA BEIJING RESIDENTIAL DEVELOPEMENT AND CONSTRUCTION GROUP CORPORATION
33	GESTION NOUVELLE CHANTIERS ET ATELIERS DU CONGO
34	NAE GUM GANG
35	SOCIETE GENERALE DE SURVEILLANCE CONGO
36	DIAMOND CEMENT CONGO SA
37	HELIAVIA SA
38	GROUPEMENT ANDRE
39	AMINE ELECTRO MECA CONGO
40	GROUPE GÉNÉRATION EXPRESS
41	RUE DU COMMERCE SARL
42	ETS TOP CONSTRUCTION
43	ETS AMPHA MBEH
44	CRGM
45	CONGOLAISE DE GESTION DES AFFAIRES
46	SOCIETE BIKAROUA S.B. SARL.U
47	ETS GCAM
48	ETS NEW LOOK
49	ETS GROUPE ECLORE
50	ETS MC PRINCE WINDSOR
51	ETS ON
52	ETS REVE CHILAUDE

53	TPS SARLU
54	ETS MBANI SERVICES
55	ETS GH CONSTRUCTION
56	CABINET DES GEOMETRES EXPRESS
57	ETS SIM HELICES CONGO
58	MAD SARL
59	HUAFENG GROUPE CONSTRUCTION
60	CONGO RYONGBONG GROUP
61	STÉ PRESTATION INFORMATIQUE ET SERVICES AFRIQUE CENTRE
62	RENA SERVICES SARL
63	K.I.C
64	MR DO SERVICES
65	SOCIÉTÉ R2 SERVICE
66	ETS DD
67	GROUPE SCB
68	GROUP STREIT SECURITY
69	DORSAH INTERIM
70	SOCIÉTÉ CONGOLAISE DES ÉTUDES TECHNIQUES SCET
71	PROGRAMME DES NATIONS UNIES
72	ANFE SERVICES CONGO
73	SOCIETE JEEF SARLU
74	FICHTNER CONGO SARL
75	SANIF CONGO GIE GIE
76	SOCIETE NDOSIAM NDOSIAM
77	SOCIETE SICAS SCA
78	HUAWEI TECHNOLOGIES
79	SERAVISION CONGO
80	AMJET EXECUTIVE
81	FITEC
82	BEJING CONSTRUCTION ENGINEERING
83	LAZARE INDUSTRIES LIMITED
84	ETS SERA CONGO 29/01/2001
85	SERGE CONSTRUCTION-ENTRETIEN-AMENAGEMENT & LOGISTIQUE SCENTRAL GROUPE SCENTRAL GROUPE

Vendredi 30 Novembre 2018 9h00 – 17h00

N°	Nom ou Raison sociale
1	HEMA-CONGO .
2	UNIVERS VOYAGES U.V
3	SOCIETE DE TRAVAUX ET D'INFRASTRUCTURES STI
4	MEGATIM-SARL .
5	SILOTEC-CONGO SILOTEC
6	BUREAU VERITAS-CONGO BV CONGO
7	SERVICES TRAVEL INTERNATIONAL S.T.I.SARLU
8	IKO-CONSTRUCTION I.C-SARLU
9	SOCIETE DE GESTION DES ENTREPÔTS SOUS DOUANES S.G.E.D
10	SOCIETE DES CONTROLES TECHNIQUES DU KOULOUSARLU S.C.TK.SARLU
11	ETS MAISON LYS & AGENCE .
12	D.S.A. CONGO D.S.A.C.
13	TOP ACTIONS SERVICES T.A.S
14	ETS S.C.C.H. .
15	ETS G.C BUSINESS SERVICES
16	SOCIETE CONGOLAISE DE GESTION DES AFFAIRES CO.GE.A.
17	ETS BOMA SERVICES .
18	ETS MP SERVICES M.P SERVICES

19	AFRICA GLOBAL IMPORT-EXPORT EXPRESS S.A.R.L.U
20	LA PREDESTINATION .
21	GRACE DIVINE GROUPE GDG
22	ETS ROCHELLE .
23	ETS 0B SERVICES
24	ETS MIFF SERVICE3 MIFF SERVICE
25	ETS BENDA .
26	BAOBA IMMOBILIER
27	IDHEM
28	ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ET DE GESTION
29	ECOLE PRIVEE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE EN GESTION, LOGISTIQUE ET MANAGEMENT
30	ECOLE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
31	ACADEMIE DES BEAUX ARTS DE BRAZZAVILLE
32	METP
33	IGDE
34	UIB
35	ESTC
36	ISPU
37	IEPA
38	IHEMS
39	IMB
40	ULC
41	SUECO
42	B.M.B B.M.B-SARL
43	TRANS EQUATORIAL CONGO T.E.C
44	SOCIÉTÉ YOUMAS
45	GROUP SEL
46	EULER- SARL .
47	ETS PHARMACIE LA VICTOIRE PHARMACIE LAVICTOIRE
48	SOCIETE M.H.B .
49	SOCIETE DE TRAVAUX ET DE PRESTATION DE SERVICES SOTRAPS UNIPERSONELLE
50	METAL TRADE
51	SOCIETE KNF
52	ALL PRO CONGO APC
53	GUEYE GUEYE-SARLU
54	INTERFACE 2000 INTERFACE 2000 - SARL
55	ETS ARC-EN CIEL .
56	CONGOLAISE DE CONSTRUCTION INDUSTRIELLE C.C.I
57	EURO-AFRICAINE DE TRANDING CONGO .
58	ETS U.P.R.C .
59	MM-SERVICES MM-S
60	PURAC
61	SOCIETE DE GESTION IMMOBILIERE ET DE SERVICES S G I S-SARLU
62	GROUPE ARC EN CIEL
63	SOCIETE BOLD INTERNATIONAL

Assemblée générale ordinaire annuelle de l'UNICONGO

Le secteur privé confronté à une très forte dégradation de l'environnement des affaires

Durant presque une journée, l'assemblée annuelle de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UNICONGO) a toujours pour vocation d'être une activité bilancière s'adressant à tous les adhérents et membres associés. Elle permet à ceux-ci d'écouter, de partager et d'agir en projetant l'avenir économique de leurs entreprises et voir ce que chacun, à son niveau, peut être capable d'entreprendre dans cette perspective. C'est pour beaucoup un lieu d'apprentissage, d'intelligence collective et une école de responsabilité.

tinérante depuis entre les deux principales villes du Congo, Brazzaville et Pointe-Noire, elle s'est tenue, cette année, dans la ville-capitale le 21 novembre, sous les auspices de Christian Barros, président du conseil d'administration de cette organisation patronale. Comme en l'an 2017, le tableau de l'année 2018 est sombre. Outre le contexte économique très déprimé, le secteur privé a été confronté à une très faible dégradation de l'environnement des affaires déjà peu brillant du fait des décisions des administrations publiques prises souvent à l'encontre des lois et réglementations en vigueur. La situation économique et du secteur privé, selon Christian Barros, demeure très préoccupante. Les caractéristiques de celle-ci sont bien connues de tous. Il s'agit notamment de la baisse d'activités, avec des réductions de chiffres d'affaires dans la quasi-totalité des secteurs économiques, une forte chute des investissements et

de la demande intérieure, avec leurs répercussions sur les ressources publiques et de la sécurité sociale. Les huit rapports d'activités de différents secteurs (BTP, Commerce, Industries, Mines, Parapétrolier, Pétrole, Spl, Transport et Transit) présentés à l'occasion ont fait état comme en l'an 2017 d'une situation économique fortement déprimée dans le prolongement de la dégradation progressive observée depuis 2014. Ce qui a occasionné la fermeture de nombreuses entreprises, notamment dans le secteur du Bâtiment et des travaux publics (BTP) et une importante destruction d'emplois. Si la mobilisation du Conseil d'administration et de tous les membres a porté ses fruits pour les grands dossiers, a souligné le président de l'Union patronale, de nombreux dossiers restent encore sans solution, malgré toutes les actions menées auprès de la Primature et des ministères. On peut citer entre autres le renforcement du



Le présidium pendant les assises

crédit de TVA; les frais de mission et notes de frais facturés par certaines administrations aux sociétés privées contrôlées ou inspectées; la superposition des contrôles des administrations et le harcèlement des entreprises privées (ARTF et DGMCRFE- Police administrative, DST et IGE, Direction départementale du Kouilou et Direction départementale de Pointe-Noire de la répression des fraudes). Devant la dégradation continue du climat des affaires et l'absence d'un véritable dialogue public-privé, le Conseil d'administration de l'Union a récemment pris l'initiative d'approcher les autres syndicats patronaux et associations professionnelles, pour les initier à la concertation en vue de confédérer les efforts et les

actions face à l'Etat, sur tous les dossiers communs préoccupants tout le secteur privé. Une concertation qui a abouti à un mémorandum à l'attention des hautes autorités de l'Etat et du Parlement.

Quelles perspectives?

Devant la morosité constatée dans presque tous les secteurs d'activités en 2018, l'Union patronale demeure attentive à l'évolution des négociations de la République du Congo avec le FMI, et sur les différentes réformes d'accompagnement qui pourraient être envisagées en vue de sortir du marasme qui frappe l'économie congolaise. Le Conseil d'administration s'engage au cours de l'année 2019 à faire de l'Union une véritable force de propositions avec l'implication de toutes ses fédérations, en sa qualité de partenaire incontournable des pouvoirs publics. Aussi poursuivra-t-il la consolidation de sa collaboration avec tous les autres acteurs du secteur privé congolais (syndicats et associations professionnelles) dans la lancée de l'initiative prise en 2018.

Dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), mais également du partenariat public-privé dans le domaine de la formation professionnelle, Unicongo poursuivra son engagement dans le projet CEFA. Elle l'accompagnera en tant que partenaire et exhorte les membres à ouvrir leurs portes, autant qu'elles peuvent, à la formation en alternance des jeunes apprenants et apprentis, qui constitueront une fois bien formés un capital humain de qualité très utile, pour le développement du secteur privé. Vu la représentativité de l'Union patronale au Congo et compte tenu de l'importance de la CEMAC et de la CEEAC sur le plan de l'économie régionale, le conseil d'administration a décidé par ailleurs d'accueillir en avril ou mai 2019 la prochaine assemblée générale de l'Union des patronats d'Afrique centrale (UNIPACE), organisme représentant tout le secteur privé de la région dans les rencontres avec la CEMAC et la CEEAC, mais également avec les organismes internationaux dans les projets régionaux, tels que l'Union européenne pour l'APE, l'Union Africaine, la BAD, la Banque mondiale, etc.

Clôture des travaux de ces assises, le président de l'Union a toutefois exhorté les membres à ne point verser dans le pessimisme ambiant mais d'avoir foi en l'avenir et de garder bon espoir.

Viclaire MALONGA

Economie:

Afrique: Vers une croissance économique robuste

L'Afrique est sur la voie d'une accélération sans précédent de sa croissance économique, similaire à celle qu'ont connue les marchés asiatiques, soutient McKinsey dans son nouvel ouvrage consacré à l'économie africaine. Les entreprises mondiales qui entrent tôt sur ces marchés avec des stratégies parfaitement ciblées pourraient, à l'instar des champions africains en plein essor, y bénéficier d'une croissance à deux chiffres de leurs revenus au cours des décennies à venir.

Dans «Africa's Business Revolution: How to Succeed in the World's Next Big Growth Market» (publié le 20 novembre 2018 par la Harvard Business Review Press), Acha Leke, Mutsa Chironga et Georges Desvaux exposent leurs analyses et leurs perspectives sur la croissance future de l'Afrique. Les conclusions de l'ouvrage s'appuient notamment sur plus de 3 000 projets menés par McKinsey auprès de ses clients; sur les travaux de recherche du cabinet, ainsi que sur des entretiens avec 40 dirigeants issus d'entreprises et d'institutions économiques



Aliko Dangoté

africaines. Les trois auteurs mettent en lumière les facteurs permettant aux entreprises de mieux comprendre les enjeux des marchés africains, de saisir les opportunités et d'y établir des activités alliant rentabilité et durabilité.

L'Afrique est à la veille d'une croissance exponentielle, indiquent certaines tendances de fond. Elle possède une population en forte croissance, qui s'urbanise rapidement, avec des besoins importants encore largement insatisfaits. Il existe donc une opportunité historique, dont le potentiel économique s'élève à 1. 600 milliards de dollars, pour non seulement accélérer l'industrialisation de l'Afrique et répondre à la demande intérieure croissante, mais aussi pour s'ouvrir davantage aux marchés d'exportation mondiaux.

L'Afrique aura besoin, par ailleurs, de réduire son déficit d'infrastructures en bénéficiant en particulier d'une intensification des efforts déployés en coopération par les pouvoirs publics et le secteur privé. Elle peut également s'appuyer sur l'abondance de ses ressources agricoles, pétrolières, minières et gazières, alors que l'innovation technologique et les investissements récents dans ces secteurs ouvrent de nouvelles perspectives de production sur le continent. Enfin, l'adoption rapide des technologies de rupture, mobiles ou digitales, devrait permettre à l'Afrique de surmonter nombre d'entraves à sa croissance en diffusant précocement et en avance des meilleures pratiques mondiales.

Acha Leke et Georges Desvaux, tous deux Seniors Partners de McKinsey, et Mutsa Chironga, dirigeant de Nedbank, l'un des principaux groupes bancaires d'Afrique du Sud, soulignent: «En analysant plus de 400 entreprises africaines qui réalisent un chiffre d'affaires annuel d'un milliard de dollars ou plus, nous avons pu déterminer les facteurs clés de performance des acteurs implantés en Afrique. Les entreprises qui y réussissent le mieux sont souvent des sociétés africaines, même si leurs fondateurs sont parfois occidentaux, indiens ou chinois. Les organisations les plus rentables dans la durée sont aussi celles qui ont démontré une tolérance plus élevée au risque, celles qui sont prêtes à adapter leurs produits, mais aussi leurs modes de production et de distribution aux exigences des consommateurs africains, et enfin celles qui investissent et développent leurs activités dans une perspective de long terme.»

Quelques «success stories» africaines

Plusieurs entreprises africaines qui ont su convertir des opportunités en valeur ajoutée durable sont citées en exemples. Le conglomérat nigérian Dangote Industries qui a su d'une part moderniser son outil industriel pour servir les marchés régionaux en offrant une alternative concurrentielle aux produits d'importation, et d'autre part, améliorer ses marges par une démarche d'intégration verticale. Jumia, pionnier du commerce électronique fondé par deux co directeurs généraux français avec 400.000 entreprises partenaires à date a adapté sa supply chain et ses centres de distribution aux contraintes logistiques locales et innové dans la formation des cadres locaux. SABMiller a développé des produits sur-mesure pour mieux satisfaire les goûts locaux et a consenti des investissements massifs accompagnés de transferts de compétences...

Pour bâtir les fondations d'une implantation et d'un développement prospères en Afrique, Acha Leke, Georges Desvaux et Mutsa Chironga estiment qu'il est crucial d'opter pour une approche à long terme. Aussi mettent-ils spécialement en lumière quatre conditions de succès:

- dessiner une stratégie résolument africaine: afficher une ambition claire, cartographier les marchés africains sur lesquels investir, déterminer la pertinence des approches pour déployer les activités à l'échelle du continent, et créer un écosystème fertile pour porter la croissance;
 - construire des business models innovants: créer un véritable dialogue avec les consommateurs, développer des produits et services répondant aux besoins non satisfaits, créer des modèles opérationnels lean pour limiter la base de coûts et abaisser les prix, et tirer le plein potentiel de la technologie;
 - garantir une capacité de résilience des activités: parer à la volatilité à court terme, diversifier les offres, procéder à une intégration verticale de la chaîne de valeur en amont comme en aval, comprendre le contexte local et dialoguer avec les pouvoirs publics.
 - Parier sur les talents: renforcer les compétences des collaborateurs, mettre sur pied des processus performants de développement du capital humain et saisir le potentiel économique lié à la progression des femmes au sein des organisations.
- «Au cœur de ces quatre impératifs se trouve un engagement sociétal marqué», déclare Acha Leke.

V.M.

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Offre de formation du personnel œuvrant dans les domaines des cafés, hôtels et restaurants

- Aux responsables des Cafés, Hôtels et Restaurants : Suéco vous offre un panel de formations qualifiantes pour faire passer votre personnel de l'amateurisme au professionnalisme.

Nos formations :

- ✓ Personnel de salle (Serveuse, Maître d'Hôtel)
- ✓ Personnel d'Accueil (Réceptionniste, Hôtesse, Agent de voyage)
- ✓ Personnel de Bouche (Communard, Cuisinier, Pâtissier)
- ✓ Personnel d'Entretien (Buandier, Lingère, Femme de chambre, Valet de Chambre, Equipier, Gouvernante)
- ✓ Contrôleur nourriture et boisson



Notre Amphithéâtre et nos espaces, disponibles pour toutes vos différentes manifestations en salle ou en plein air



L'unique Amphithéâtre de Pointe-Noire avec emplacement des chaises en plan incliné (+300 places)



Espace vert

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 22 294 05 55 / 06 942 38 56 / 05.380.09.50

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

Prix Amadou Cissé Dia du théâtre 2018 à Dakar

Henri Djombo, lauréat

Président de l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans du Congo (UNEAC), ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche et écrivain, Henri Djombo a remporté à Dakar, au Sénégal, le Prix Amadou Cissé Dia du théâtre.

C'était lors de la 26^e édition de la Journée internationale de l'écrivain africain organisée par l'Association des écrivains du Sénégal du 6 au 12 novembre.

Le lauréat a présenté au public sa distinction, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu vendredi 23 novembre 2018 à Brazzaville. C'était en présence de Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts, et du sénateur Jean-Félix Thicaya, président de la commission Education, culture, science, information et technologie au Sénat, ainsi que de nombreux invités.

Les trois pièces de théâtre d'Henri Djombo présentées à Dakar ont ébloui le public. Il s'agit de: «*Les bruits de couloir*», «*Le mort vivant*» et «*Sur la braise*».

Vantant les mérites de l'écrivain-lauréat, Huppert Malanda, poète, membre des poètes français et président de l'atelier Senghor-Association des écrivains du Congo, a souligné: «*Henri Djombo fait partie de cette éminente famille d'hommes de lettres qui ont*

marqué, par leur talent, la littérature congolaise sur la scène nationale et internationale». Il a ajouté que l'Association des écrivains du Sénégal (AES) et le jury des prix littéraires internationaux relatifs à la célébration de la Journée internationale de l'écrivain africain 2018 ont salué, avec la reconnaissance qui sied aux hommes de lumière qui œuvrent au rayonnement de la littérature africaine, un homme dont la production



De g. à d.: Dieudonné Moyongo, Henri Djombo et Jean-Félix Thicaya

littéraire de l'Afrique, et celui du Congo, en particulier. Huppert Malanda a aussi relevé que des personnalités de la culture sénégalaise ont

un brillant dramaturge que nous ne connaissions pas. Nous avons longtemps cru que le théâtre congolais était mort avec la disparition de Sony Labou Tansi et de Guy Menga», a affirmé Alioune Badara Beye, président de l'Association des écrivains sénégalais.

Pour sa part, Dieudonné Moyongo a dégagé l'intérêt du travail abattu par l'auteur congolais. «*Ces nombreux prix qui sont décernés à l'écrivain Henri Djombo montrent que nous avons dans notre pays un écrivain prolifique et atypique, lorsque nous observons les thèmes abordés. Nous voulons saisir cette opportunité pour adresser nos encouragements à l'écrivain pour lui demander de continuer à nous faire rêver, de nous faire promener et de continuer à nous faire découvrir sa pensée. Nous ferons un effort de mettre sa collection au niveau de la Bibliothèque nationale, pour que nous ayons tous ses livres pour assurer leur conservation, mais aussi en assurer la diffusion*».

«*J'exprime un sentiment de joie pour avoir été primé au niveau du théâtre. Dans chacun des domaines où se déroulent les compétitions, nous devons avoir nos représentants pour présenter l'image de notre pays. Le théâtre existe au Congo, sauf, nous n'avons pas des salles pour s'exprimer. Nous essayons de le développer avec des moyens du bord dont nous disposons. Nous allons discuter à propos avec le ministre de la Culture*», a déclaré le récipiendaire. Qui possède une production littéraire de dix-sept ouvrages, dont six romans, dix pièces de théâtre et un essai. Et, en mi-juillet de cette année, a été lauréat du Prix international de l'environnement de Dakar, au Festi'Vert 2018.

A noter qu'à la 26^e édition de la Journée internationale de l'écrivain africain, un prix littéraire international était organisé pour récompenser les meilleures productions littéraires annuelles. Ainsi, plusieurs écrivains ont été distingués à cette fête du livre qui a connu la participation du Sénégal, du Mali, de la Mauritanie, de la Gambie, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Ghana, du Cameroun, du Gabon, de la Tunisie, de l'Egypte et du Congo-Brazzaville.

Philippe BANZ



Une vue des invités

théâtrale vient d'enregistrer, une fois de plus, le succès qui rehausse le rayonnement

été marquées par le génie du dramaturge congolais. «*C'est curieux, Henri Djombo est*

Vient de paraître

Daniel Isaac Itoua publie «Et si le Kiebe-Kiebe vous était conté?»

Le répertoire bibliographique congolais vient de s'enrichir avec une nouvelle publication de l'écrivain Daniel Isaac Itoua intitulée: «*Et si le Kiebe-Kiebe vous était conté?*». Le long de ses 180 pages, cet ouvrage anthropologique plonge le lecteur au cœur de la tradition des populations du septentrion du Congo. L'auteur interpelle aussi la conscience collective sur le risque de disparition que courent les traditions congolaises en ces temps de mondialisation.



Daniel Isaac Itoua



La couverture du livre

«*Et si le Kiebe-Kiebe vous était conté?*» est, a priori, un conte. Mais, «*pas un conte comme les autres*», souligne le philosophe Camille Bongou dans la préface de ce livre paru à L'Harmattan (Paris) et dont la photographie de couverture présente une marionnette de Kiebe-Kiebe emmitouffée dans sa robe en raphia portant plusieurs plumes d'oiseaux de la canopée et une marotte représentant une belle femme africaine avec des tresses noires.

Répartis en deux chapitres subdivisés en six sections, ce livre est «*le fruit des observations et des entretiens de l'auteur avec les grands initiés de cette société qui lui ont révélé la profondeur de son authentique enseignement pour se définir en tant qu'une danse initiatique, un code de conduite de l'Homme vertueux, un sport roi, la science mère des métiers, la termitière géante représentant le tombeau d'un grand initié*», comme on peut le lire à la quatrième de couverture.

Selon le préfacier, l'intérêt du livre de Daniel Isaac Itoua «*réside aussi dans le fait qu'il a la connaissance de tous les terroirs, il a pu observer de près les hommes et les choses...*». L'auteur décortique un univers initiatique, réputé fermé aux non-initiés, le Kiebe-Kiebe, de l'origine à la dénomination, en passant par le pays pratiquant. Il trouve un sens à chaque symbole et tente de les élucider avec à-propos, en remontant dans le temps, au point d'aiguiser le désir du savoir du lecteur.

«*Au-delà du bonheur qu'il offre à tous ces lecteurs, «Et si le Kiebe-Kiebe vous était conté» constitue aussi une interpellation. Daniel Isaac Itoua interpelle, sur fond qu'inquiétude, les sociologues, historiens, philosophes, anthropologues et les gouvernants, sur l'avenir, non seulement du Kiebe-Kiebe, mais surtout, de notre culture, en ces temps de mondialisation.*

Né à Kaye, près d'Ongogni, dans le département des Plateaux, passionné par les traditions orales de son pays (le Congo-Brazzaville), Daniel Isaac Itoua est enseignant de carrière. Il n'est pas à sa première publication. «*Instruments de musique traditionnelle des Mbôsi du Congo, secret et application*» (L'Harmattan en 2014), «*Chants de l'horloge du temps humain*» (La Doxa, 2017) sont ses deux précédents ouvrages.

Depuis 2003, Daniel Isaac Itoua dirige un cahier d'anthropologie et d'histoire des Mbôsi, intitulé: «*Bisi ambôsi*».

Exaucé MASSALA

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

M. Guy Fouemo, ancien président de la chorale Langues de Feu, et la famille informent les amis et connaissances, la Fraternité Saint-Vincent De Paul de Jésus Ressuscité, les fidèles de l'aumônerie du CHU, les amis de la mutuelle Bana Matsoua et les autres fraternités catholiques, du décès de leur mère, tante, grand-mère et sœur: la nommée Léonie NGONGO, suite à un AVC.



Les obsèques auront lieu le mardi 27 novembre 2018 selon le programme ci-après:

- 9h00: levée de corps à la morgue du CHU
- 10h00: recueillement au domicile familial, 30, rue Voka à Massina PK, en diagonale de Maouene Express;
- 12h00: messe de funérailles à Jésus-Ressuscité;
- 13h30: départ pour le cimetière Ma Campagne;
- 15h00: retour et fin de la cérémonie.

Pour une analyse sereine:
La Semaine Africaine

ETUDE Maître Maurice MASSELOT

NOTAIRE

B.P : 4866, téléphone : (242) 06 667 00 66
104, Avenue LOEMBET Benoit, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail : masselotnotaire@gmail.com

Insertion légale

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 25 juillet 2007 a été constituée la société dénommée SEAHORSE SIDP-PING-SARL-U, aux caractéristiques:

- **Dénomination:** SEAHORSE SHIPPING-SARL-U
- **Forme de la société:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
- **Capital social:** 1.000.000F CF A.
- **Siège social:** A Pointe-Noire, vers le Port, téléphone: (00242) 05 761 42 06.
- **Objet social:** Consignation des navires; services d'assistance aux formalités d'arrivée et de départ pour les personnes en transit, marins ou autres.
- **Durée:** 99 années à compter de l'immatriculation au RCCM.
- **Enregistrement:** A Pointe-Noire, sous le n° 2946, Folio 130/43 en date du 26 juillet 2007.
- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/ 07 B 188 en date du 02 août 2007.
- **Gérance:** Monsieur DIBALA Jay Sébastien est nommé gérant de la société.

Modifications intervenues:

Suite à une réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire consignée dans un procès-verbal reçu par Maître Hugues-Ido POATY, Notaire, en date du 27 avril 2016, enregistré sous le n°296, folio 059/2 du 09 mai 2016, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social. Suite à une réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire consignée dans un procès-verbal reçu par Maître MASSELOT, Notaire, en date du 13 juin 2016, enregistré sous le n° 4295, folio 104/29 du 15 juin 2016, l'associé unique a décidé de transférer le siège social et

de modifier les statuts.

Suite à une réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire consignée dans un procès-verbal reçu par Maître MASSELOT, Notaire, en date du 12 novembre 2018, enregistré sous le n°8378, folio 209118 du 13 novembre 2018, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social et de modifier les statuts.

- **Modification de l'objet social:** L'objet social nouveau est: Consignation des navires; services d'assistance aux formalités d'arrivée et de départ pour les personnes en transit, marins ou autres; commissionnaire en douanes agréée.

- **Capital social:** 5.000.000F CFA.

- **Siège social:** A Pointe-Noire, immeuble ALHAMBRA, 2^e étage rond-point 31 juillet, boîte postale: 4521, téléphone: (00242) 05 575 68 68.

- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/ PNR/16 B 905 (Ancien numéro 07 B 188).

- **Modification des statuts.** Les statuts ont fait l'objet de modification pour les mettre en harmonie avec les textes de l'OHADA.

- **Gérance:** Monsieur DIBALA Jay Sébastien est maintenu aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée.

Pour avis

Maître Maurice MASSELOT
Notaire

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions de lutte contre le travail dissimulé, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les responsables des organisations d'employeur et de travailleurs, du démarrage à compter du 26 novembre 2018, de la phase de recouvrement forcé des cotisations sociales, conformément aux dispositions de l'article 185 du code de sécurité sociale.

À cet effet, l'Huissier de Justice agissant pour le compte de la Caisse procédera, sur toute l'étendue du territoire national, à la fermeture et au gel des comptes bancaires des entreprises et établissements n'ayant pas déclaré leur travailleur et payé les cotisations sociales y relatives.

L'attention des autorités administratives locales est appelée pour le bon déroulement de cette opération.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur Général,

Evariste ONDONGO



REQUEST FOR PROPOSALS (RFP)	
Scope of service	External Audit Services
RFP#	2018_PNOK // OHADA
RFP Issued by	FONDATION ODZALA KOKOUA
Issue date	01/11/2018
Closing Date	30/11/2018
Delivery of proposals	Emailed to pnok@africanparks.org
Date of Notification of successful applicant	28/12/2018



3. A signed trial balance in OHADA format
4. A completed and signed set of annual financial statements in OHADA format
5. Management letter specifying the following: a review of prior year deficiency; a list of the current year deficiency
6. A signed audit opinion

2.4. Logistics and expected timing

The fieldwork is expected to take 10 days including 2 days of travelling. The controls testing will be partly undertaken in Odzala-Kokoua National Park, which is located at about 12 hours' drive from Brazzaville. Travel and accommodation will be provided by FOK.

2.5. Budget of the organization

The total amount expected to be under audit is US\$4,5 million. The FOK counts a total of 220 employees.

3. Desired contents of the proposal

- Your proposal should contain the following:
- * Names and experience of the team being proposed
 - * Experience of the audit firm in the industry
 - * Price including a detailed description of the price broken down into: fees, per diems, taxes and other

4. Audit deadline

The desired annual audit relating to the IFRS component needs to be completed by 08 February 2019. The OHADA component needs to be completed by 30 April 2019.

5. Other

The reporting will be done to KPMG South Africa, which is the auditor. The signed reporting pack, management letters, audit opinion and trial balances are all required to be sent to KPMG South Africa.

Mabaye Dia,
Park Manager

1. Summary of requirement

The purpose of this RFP is to invite audit firms to submit proposals to provide for auditing of the Odzala Kokoua Foundation (FOK) financial statements. The successful applicant will be invited to negotiate a contract for audit services with the FOK. The term of the contract will be for a period of one (1) year, commencing with the 2018/2019 fiscal year, with one (1) one-year options for renewal. The renewal is subject to the agreement of both parties.

2. Background, Objectives and Scope

2.1. Background

African Parks is a non-profit conservation organization that takes on the complete responsibility for the rehabilitation and long-term management of national parks in partnership with governments and local communities. We currently manage 15 national parks and protected areas in nine countries covering 10.5 million hectares: Benin, Central African Republic, Chad, the Democratic Republic of Congo, Malawi, Mozambique, the Republic of Congo, Rwanda and Zambia.

Odzala Kokoua Foundation (FOK) is the entity that managed directly Odzala-Kokoua National Park in the Congo which is one of Africa's oldest national parks. The park was designated in 1935 and it received Biosphere Reserve status in 1977. Covering an expansive 13,500 km² area, Odzala-Kokoua National Park lies in the heart of the Congo Basin.

2.2. Objectives

The objectives of this RFP is for the successful applicant to conduct an annual financial audit on FOK for the 2018 financial year. The audit will be use IFRS methodology as well as OHADA methodology. The methodology of the audit needs to include a combination of internal control testing as well as substantive testing.

2.3. Audit deliverables

- The following deliverables will be required:
1. A signed IFRS trial balance by the auditor for the financial year end
 2. A completed and signed IFRS reporting pack in the format prescribed by head office

COCAN de handball féminin

Une course contre la montre

C'est à une véritable course contre la montre que le Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (COCAN) de handball féminin 2018 s'est livré pour être prêt le dimanche 2 décembre, jour du coup d'envoi de la compétition, et ainsi sauver l'honneur.

Alors qu'une ambiance de morosité liée à la crise économique et financière qui frappe le pays régnait au Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de handball féminin (COCAN), les visages se sont subitement déridés en fin de semaine dernière. Le tintamarre fait autour des difficultés du Comité d'organisation a quelque peu éveillé l'intérêt pour la CAN féminine de handball qu'abrite Brazzaville jusqu'au 12 décembre. Des initiatives ont été prises, mais les coorganisateurs sont obligés de mettre les bouchées doubles pour accueillir les équipes, leur encadrement, les officiels de la Confédération africaine de handball (CAHB), les médias, et leur offrir toutes les commodités possibles.

A cinq jours de l'événement, les derniers préparatifs dans les deux enceintes retenues vont bon train maintenant, rassure-t-on. Des ouvriers chinois étaient sur les chantiers des gymnases de la Fraternité de Kintélé et Nicole Oba de Talangai. Tout est en train d'être fait pour que ces enceintes répondent aux normes de la CAHB.



L'ouverture de la compétition se déroulera dans ce palais des sports

Concernant l'hébergement et la restauration des délégations, des officiels et des médias, le parc hôtelier de la ville est paré et sera à la hauteur de l'événement.

Côté visibilité, certaines artères et panneaux publicitaires sont désormais décorés de banderoles et d'affiches annonçant l'événement. Radios et télévisions font passer et repasser des spots sur leurs antennes. On ne peut cependant prédire si cela suffit à faire déplacer les Brazzavillois en masse dans les gymnases.

Les inquiétudes liées à la bonne organisation d'un tel événement étant balayées, le plus difficile reste l'épineuse question des Diables-Rouges qui font l'objet de bien des interrogations. Certes, les joueuses profes-

sionnelles ont débarqué, enfin, à Brazzaville, et l'effectif désormais au complet. L'équipe a pris ses quartiers samedi 24 novembre dans l'hôtel de haut standing du centre de conférences international de Kintélé. Mais, Thierry Vincent, c'est sûr, n'a pas eu le temps de faire de cette équipe une bête de concours. Elle est en manque de matchs test et ne s'est pas préparée dans la sérénité. L'attitude du coach français, l'autre jour, trahit sa lassitude. Mais, il nourrit quelques ambitions dans la compétition. Pour lui et ses joueuses, le défi est de taille. En définitive, le COCAN est soulagé, mais le public est toujours inquiet quant aux chances des Diables-Rouges.

G.-S.M.

Coupes africaines de clubs

Les hostilités commencent pour Diables-Noirs et Otohô

Ce début de semaine, les représentants congolais, AS Otohô et Diables-Noirs, aborderont les préliminaires des coupes africaines des clubs hors de leurs terres.

Les Diables-Noirs entrent les premiers en lice ce mardi 27 novembre à Alger, face aux Algériens du NAHD en coupe de la Confédération. Mercredi 28 novembre, ce sera au tour de l'AS Otohô à Luanda, en Angola, face au Primeiro de Agosto en Ligue des champions. Le contexte dans lequel les deux formations vont entrer en compétition n'est pas des plus favorables. C'est un football congolais des clubs en hibernation, qui n'a pas encore repris son championnat. C'est donc une double aventure interdite de pronostics, le terrain étant jonché d'interrogations accouchées par d'incessantes interviews où alternent pessimisme



Les Diables-Noirs entrent en lice les premiers

et optimisme. L'entraîneur des Diables-Noirs, par exemple, a honnêtement affirmé qu'il a fait en dix jours une préparation de 45 jours. Cela réduit considérablement sa marge de réussite. Mais, il faut aller à Alger comme à la «guerre». L'AS Otohô n'est pas mieux lotie. Elle semble n'avoir rien fait aussi dans le domaine de la préparation, sinon quelques jours d'entraînement. Pas de matchs test. Aussi pour les deux clubs, la tâche s'annonce-t-

elle ardue, avec des allures de défi.

En définitive, il paraît hasardeux de se lancer dans les pronostics. Il faut se mettre tout simplement à prier pour que ces deux clubs soient capables d'un coup de main hors de leurs bases. Ils devront tout de même faire preuve de courage, de volonté, en plus de ce qu'ils savent faire avec leurs pieds et leurs têtes.

Jean ZENGABIO

Tribune des champions

Le come-back de Chansel Massa

Une silhouette familière des férus du football congolais depuis près de deux décennies. Les années passent et le gardien de but Chansel Massa reste un cas «à part» du football congolais. Il se trouve au carrefour d'une nouvelle carrière.

Chansel Massa aura été, avec Thievy Bifouma, l'un des hommes de la rencontre Congo-RDC du dimanche 18 novembre dernier. Auteur de quatre arrêts décisifs, c'est sans doute grâce à lui que les Léopards de la RDC n'ont pas inscrit plus d'un but, et les Diables-Rouges, arraché un nul qui, s'il ne les qualifie pas, ne les élimine pas non plus. Un match monstrueux pour ce gardien souvent controversé. Tout simplement parce que Chansel Massa n'est pas à l'abri d'une certaine facilité qui le pousse parfois à commettre des fautes et hésitations fatales donnant des sueurs froides à ses supporters. Qui, cependant, le lui pardonnent rapidement. Il ne peut en être autrement.

Ce n'était pourtant pas si évident de revoir Chansel Massa dans les perches des Diables-Rouges cette année, et même tout simplement être présent. Entre le 19 novembre 2014, date du dernier match (Soudan-Congo: 0-1) des éliminatoires de la CAN 2015 et le 8 septembre 2018, veille du match Congo-Zimbabwe (1-1), il a vu sa carrière internationale être stoppée. Il n'avait plus été titularisé, ni par Claude Le Roy qui lui avait fait confiance lors des éliminatoires de la CAN 2015 (10 matches) avant de lui préférer Christoffer Mafoumbi en Guinée Equatoriale, ni par Pierre Lechantre, encore moins par Sébastien Migné. Et Massa avait cessé de croire en sa petite étoile. Et voici qu'avec l'arrivée du Brésilien Candido Valdo, conjugué au bannissement mystérieux de



Chansel Massa

Barel Mouko, l'actuel coach des Diables-Rouges l'incluait dans sa liste des sélectionnés et l'alignait d'entrée en vue de recevoir le Zimbabwe. Il l'a confirmé contre le Liberia (à Brazzaville comme à Monrovia) et dans le derby du Pool-Malebo.

Né le 24 janvier 1987 à Brazzaville, Chansel Massa est un globe-trotter des clubs. Il avait connu ses toutes premières joies au foot-pelote dans les quartiers de Poto-Poto et de Ouenzé. C'est dans TP Zala du président Tsongo, de 2003 à 2004, qu'il fait ses premières armes en 1ère Division avant de signer en 2005 dans Patronage Sainte-Anne. Il gravit rapidement les marches grâce à ses exploits. Son tempérament et son physique suscitent vite l'envie des Diables-Noirs, et leurs dirigeants l'arrachent. Ainsi signe-t-il un long bail avec les "Jaune et noir" (2007-2012) avec lesquels il remporte trois titres de champion du Congo (2007, 2009 et 2011) et une Coupe nationale (2012) tombent dans son escarcelle. Il passe ensuite aux Léopards de Dolisie, au CARA, à Saint-Michel de Ouenzé, puis encore au CARA.

Tout est allé si vite Chansel. C'est en 2009 qu'il garde pour la première fois les perches de l'équipe nationale, dans le dernier match des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, un match sans enjeu, le Congo étant éliminé.

Chansel Massa est l'homme des pénalties. Son secret pour les arrêter: «Mon assurance dans les bois, mon amour pour ce que je fais, le même amour que j'ai pour ma petite famille que je chérie tant».

Chansel Massa a su profiter de la Coupe de la CAF cette année avec le CARA pour étaler toutes les facettes de son talent de gardien de but. Surtout un grand sens d'intervention aussi bien sur les balles aériennes que dans les duels en face-à-face avec l'attaquant adverse, l'expérience aidant. On n'a pas encore fini de parler de lui, et lui, nous promet de travailler comme un forcené pour mériter tous les honneurs qui lui retombent sur la tête. Il n'a certainement pas fini non plus de porter le maillot des Diables-Rouges. Il est partant et motivé.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

INVITATION
A SOUMISSIONNER (RFP)

NOM & ADRESSE DE L'ENTREPRISE	DATE :22 Novembre 2018
	REFERENCE : RFP/PROC/005/2018 LTA Audit Financier HACT

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre soumission au titre de la fourniture des services d'audits financiers HACT en vue de l'établissement d'un Long Term Agreement (LTA).

Veillez utiliser le formulaire figurant dans l'annexe 2 jointe aux présentes pour les besoins de la préparation de votre soumission.

Les soumissions peuvent être déposées jusqu'au 21 décembre 2018 à 14h30 à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le développement
Angle Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex Foch) /Rue Behagle,
Centreville; B.P. : 465 Brazzaville, République du Congo

A l'attention de : Monsieur Anthony Ohemeng-Boamah

Et porter la mention: « RFP/PROC/005/2018 LTA Audit Financier HACT»

Votre soumission doit être rédigée en Français, et assortie d'une durée de validité minimum de 90 jours.

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu'elle parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Si vous transmettez votre soumission par courrier électronique, veuillez vous assurer qu'elle est signée, en format .pdf et exempte de virus ou fichiers corrompus.

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,

Emma Ngouan Anoh
Représentante Résidente Adjointe

CANAL+

GROUPE

Le retour de l'INCROYABLE NOEL!

AVEC l'INCROYABLE NOEL DE CANAL+, IL Y A TOUT DEDANS!

Pour les fêtes de fin d'année CANAL+ revient encore avec toujours plus de générosité. Le décodeur HD au prix exceptionnel de 5 000 FCFA au lieu de 15 000 FCFA.

Afin de poursuivre sa politique d'accessibilité et favoriser l'accès du plus grand nombre à son offre de télévision, CANAL+ profite des fêtes de fin d'année pour proposer le décodeur au tarif exceptionnel de 5000 FCFA au lieu de 15 000 FCFA.

Un dispositif exceptionnel en termes de communication sera déployé. Plusieurs spots TV et Radio tant en français qu'en langues vernaculaires seront diffusés. De nombreux panneaux publicitaires arboreront une communication sur la promo. Le digital aussi sera au rendez vous grâce à notre page Facebook CANAL+ AFRIQUE et enfin une caravane motorisée sillonnera tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire et plusieurs ambassadeurs de la marque CANAL+ seront présent sur le terrain de manière quasi-permanente.

L'objectif de cette offre et de ce dispositif est de permettre à toutes les familles de profiter du meilleur de la télévision pendant les fêtes de fin d'année.

CANAL+ réaffirme encore une fois sa volonté d'offrir le meilleur de l'expérience télé tant au niveau prix que contenu, grâce à une programmation riche en émotions pour tous les publics avec notamment:

Le e Boxing Day, la Ligue des Champions et la NBA sur LES CHA/NES CANAL+SPORT;

Le dernier film de Disney COCO sur Disney Cinéma; VAIANA la légende du bout du monde, sur CANAL+ Family;

L'intégrale de la saga Star Wars et Survivant désigné CANAL+.

AVEC l'INCROYABLE NOEL DE CANAL+, IL Y A TOUT DEDANS!



Le décodeur HD



Benjamin Belle



Les journalistes


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056